S 940

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Première Année.

PREMIÈRE PARTIE.

CLASSE V; MOLLUSQUES.

Planches 1 *à* 40.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY BRANCH

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 47.

1831.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
RUE SAINT-JACQUES, N. 58.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES DE MOLLUSQUES CONTENUS DANS CE VOLUME.

(Refers only to 1ère Année)

Acasta sulcata. *Lamark*..... Pl. 24
— tubulosa. *Deshayes*..... 39
Achatina oleacea. *Férussac*..... 5
— Marminii. *Deshayes*..... 19
Ancillaria volutella. *Deshayes*..... 31
Astarte cordiformis (foss.). *Deshayes*..... 8
— striatula (foss.) *Deshayes*..... 10
Auricula angiostoma. *Deshayes*..... 11
— labrella. *Deshayes*..... 14
Bulimus planidens. *Michelin*..... 25
Carocolla grata. *Michelin*..... 9
Clausilia maxima (foss.). *Grateloup*..... 15
Conus Orbignyi. *V. Audouin*..... 20
Doris purpurea. *Risso*..... 17
— villafranca. *Risso*..... 27
Etheria Carteroni. *Michelin*..... 1
Fusus laticostatus. *Deshayes*..... 21
— inconstans (foss.). *Michelin*..... 33
Helix vitrinoïdes. *Deshayes*..... 26
— nubeculata. *Deshayes*..... 28
— Gaymardi. *Deshayes*..... 29
— Poulzozii. *Payraudeau*..... 30
Lymnœus Lessoni. *Deshayes*..... 16
— rubiginosus. *Michelin*..... 22
Melania inquinata. *Defrance*..... 15
— helvetica. *Michelin*..... 37
Mitra Peronii. *Lamark*..... 35
— semifasciata. *Lamark*..... 36

— Michelinii. *Guérin*..... 38
Octopus mycrostoma. *Reynaud*..... 25
Ovula punctata. *Duclos*..... 7
Pleurobranchus aurantiacus. *Risso*..... 18
Pyramidella ventricosa. *Guérin*..... 2
Scalaria terebralis (foss.). *Michelin*..... 34
— australis. *Lamark*..... 40
Siphonaria bisiphites. (foss.). *Michelin*..... 5
— vasconiensis (foss.). *Michelin*..... 32
Succinea rubescens. *Deshayes*..... 4
Terebratula bivulnerata (foss.). *Michelin*..... 12
Venericardia flammea. *Michelin*..... 6

FIN DE LA TABLE.

ÉTHÉRIE. Etheria. *Lamarck.*

É. de Carteron. *E. Carteroni.* Michelin.

E. testâ magnâ, inæquivalvi, irregulari, lamellosâ, ostreiformi; costis distantibus, spinosis, spinis squammosis, longis, tubulosis; striis transversis irregulariter undatis; epidermide crasso viridi nigricante; natibus decorticatis; interius margaritaceâ, lividâ.

Long. 7 à 8 centim.; larg. 10 centim.

On doit la connaissance en France de cette belle coquille à M. Carteron qui en avait apporté seulement deux valves gauches (Blainville), à son frère docteur médecin praticien à Troyes. C'est à la générosité de ce dernier que je dois l'individu figuré, et je desire lui en témoigner ma reconnaissance en le décrivant sous son nom. Comme toutes les Éthéries, elle est grande, inéquivalve, irrégulière, et lamelleuse; mais ce qui constitue une grande différence avec les autres espèces c'est, 1° un épiderme très épais d'un vert noirâtre et très adhérent au têt; 2° cinq à sept rangs d'épines peu nombreuses, mais assez longues, écailleuses et tubuleuses; 3° l'intérieur, qui est d'une couleur nacrée d'un vert livide, a peu de boursoufflures tandis que les espèces déjà connues soit du Nil soit de la rivière de Galam en ont beaucoup; 4° le sommet ne paraît pas devoir se prolonger avec l'âge comme dans l'espèce rapportée par M. Caillaux, du haut-Nil.

Elle se trouve dans le Sénégal.

Mon cabinet et celui de M. Carteron à Troyes.

H. Michelin. Mai 1830.

1

2

Etheria *Carteronii*. *H. Michelin*.

PYRAMIDELLE. Pyramidella. *Lamarck.*

P. VENTRUE. *P. ventricosa.* Guérin.

P. testâ ovato-oblongâ, lævigatâ, albidâ, rufo-variegatâ, flammulis nigris pictâ; spirâ acutissimâ; anfractibus numerosis, subdepressis, columellâ triplicatâ.

Long. 50 mill.; larg. 14 mill.

Cette espèce a quelque ressemblance avec la Pyramidelle tachetée de Lamarck; mais elle en diffère parce qu'elle est beaucoup plus large proportionnellement à sa longueur, et par ses taches qui sont autrement disposées. Sa spire est très aiguë, formée de onze tours assez aplatis, augmentant graduellement de largeur du premier au dernier; celui-ci forme à peu près le tiers de la longueur de la coquille; il est terminé à sa base par un pli qui borde une fente ombilicale très prononcée et circonscrite en dedans par le bord gauche. L'ouverture est oblique, élargie vers la base; son bord gauche est un peu sinué, il présente une petite échancrure à sa base à l'endroit où finit le pli de l'ombilic; le bord droit a très peu d'épaisseur sans être tranchant. La columelle offre trois plis saillants et obliques dont les deux inférieurs plus petits et rapprochés. La couleur générale de cette coquille est blanchâtre; elle est variée de taches jaunâtres, rousses, disposées par petites ondes oblongues sur chaque tour de la spire, et il y a sur les quatre ou cinq derniers des flammules noires beaucoup plus larges.

Cette jolie pyramidelle habite l'île de Vanikoro; elle a été découverte par MM. Quoy et Gaymard qui doivent la décrire dans la zoologie du voyage de l'Astrolabe; nous avions trouvé cette coquille chez M. Bé-

valet, qui ne savait pas d'où elle provenait, et nous l'avions déjà fait graver quand nous avons appris qu'elle avait été rapportée par les naturalistes de l'Astrolable: nous avons informé M. Quoy de cette circonstance en le priant d'en faire lui-même la description; mais ses nombreuses occupations l'en ayant empêché, il nous a seulement engagé à lui donner le nom de *ventricosa*, ce que nous nous sommes empressé de faire.

GUÉRIN. Mai 1830.

1

2

Pyramidella *ventricosa*. *Guérin*.

AGATHINE. Aghatina. *Lamarck.*

A. olive. *A. oleacea.* Férussac. Deshayes.

A. testâ ovato-oblongâ, lævigatâ, diaphanâ virescente, apice acutâ, aperturâ angustâ, spirâ æquali; anfractibus octonis, convexiusculis; columellâ basi valdè contortâ, compressâ, alba; labro dextro sinuato.

Long. 18 à 30 mill.

M. de Férussac n'ayant donné que le nom de cette espèce sans y ajouter de figure ou une description, il nous aurait été impossible de la reconnaître sans la complaisance de M. Marmin qui en a déterminé un individu de sa collection dans celle de M. de Férussac : outre qu'elle a à peu près la forme et la couleur du fruit de l'olivier, elle est ovale, pointue, lisse, polie, brillante, partout d'un vert jaunâtre; quelques flammules d'un jaune obscur se remarquent sous le dernier tour vers l'ouverture, dont elles sont les anciennes traces. La spire est pointue, conique, composée de huit tours peu convexes, dont le dernier est le plus grand ou du moins aussi grand que tous les autres. L'ouverture est presque droite, étroite, surtout postérieurement. La columelle est fortement contournée en dedans, au tiers antérieur de sa longueur; elle s'aplatit à la base et devient blanche; la lèvre droite est mince et sinueuse.

On présume que cette espèce vient des Antilles.

(Encyclop. méthod.; vers, t. II, p. 11.)

Deshayes. Mai 1830.

1

2

Achatina *oleacea*. *Férussac*.

AMBRETTE. Succinea. *Draparnaud.*

A. rougeatre. *S. rubescens.* Deshayes.

S. testâ ovatâ, tenui, pellucidâ, rubescente, substriatâ; aperturâ ovali, amplissimâ, obliquâ, spirâ brevi, obtusâ.

Long. 22 mill.; larg. 14 mill.

Nous ne connaissons de cette espèce que les deux individus de notre collection; nous les avons acquis d'un marchand qui nous a assuré qu'ils venaient de la Guadeloupe; ils ont des rapports avec le *succinea cucullata* Lamk, *Bulineus patulus* Brug, et surtout avec les jeunes individus de cette espèce remarquable; mais la couleur et la forme les distinguent suffisamment.

Cette coquille est ovale, ventrue, d'un rouge vineux peu foncé, diaphane, mince et cassante; son ouverture est fort grande, oblique, régulièrement ovale, trois fois plus longue que toute la spire; les bords de cette ouverture sont minces; la columelle s'enroule assez largement pour qu'on la voie d'un bout à l'autre de la spire, en la regardant par la base de la coquille; la spire est formée de trois tours, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; à l'œil nu, cette coquille semble lisse, marquée seulement de quelques stries d'accroissement; mais vue à la loupe, elle est couverte de stries très fines, longitudinales et assez régulières.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 20.)

Deshayes. Mai 1830.

1

2

Succinea *rubescens. Deshayes.*

SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby*.

S. bisiphite. *S. bisiphites*. Michelin.

S. testâ ovali, convexâ; striis numerosis, elevatis, irregularibus, subtuberculosis; siphoni bipartito, latissimo propè marginem.

Long. 15 à 18 mill.; larg. 12 à 15 mill.

Ce genre, dont on doit la connaissance à M. Sowerby, n'a pas encore été rencontré ou du moins signalé à l'état fossile. L'espèce décrite provient des riches fahluns de Dax, département des Landes, d'où elle a été rapportée par M. Mathieu, naturaliste. La coquille est de forme ovoïde, la partie postérieure plus large que l'antérieure; les stries sont nombreuses, irrégulières pour la grosseur, ne s'élevant pas toutes jusqu'au sommet, et légèrement tuberculeuses. Ce qui doit surtout distinguer cette espèce de ses congénères, c'est la largeur du siphon, qui atteint de cinq à six millimètres près du bord et le pli médian qui le partage.

Mon cabinet.

H. Michelin. Mai 1830.

1

2

3

Siphonaria *bisiphites*. *H. Michelin*.

VÉNÉRICARDE. Venericardia. *Lamarck.*

V. flamboyante. *V. flammea.* Michelin.

V. testâ ovato-obliquâ, cordatâ, elongatâ, crassâ, longitudinaliter costatâ; costis latis, depressis, obtusis; striis transversis irregulariter; lunulâ profundissimâ, umbonibus magnis, obliquis, recurvis; margine crenato, albo, fasciis undatis, dentatis, largiter fusco ferrugineis, fulvisque-nigris.

Long. 5 centim.; larg. 4 centim.

Je dois au hasard la valve droite (Blainv.) de cette nouvelle espèce de vénéricarde. Malheureusement elle paraît avoir été roulée, ce qui lui enlève une partie de ses caractères distinctifs. La coquille est ovale, oblique, cordiforme, alongée, épaisse et à côtes longitudinales; les côtes sont larges, déprimées, et obtuses; les stries, transverses et provenant d'accroissements, sont irrégulières; la lunule est profonde et les crochets grands, obliques et recourbés; le bord est largement denté. Quant à la couleur, le fond de la coquille est blanc garni de bandes larges ondulées en dents de scie et colorées en brun, fauve et jaunâtre.

Mon cabinet.

H. Michelin. Mai 1830.

1

2

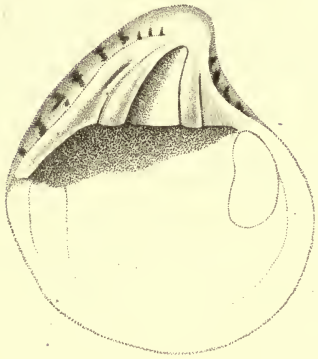

Venericardia *flammea* . *H. Michelin* .

OVULE. Ovula. *Lamarck.*

O. ponctuée. *O. punctata.* Duclos.

O. testâ ovato-oblongâ, inflatâ, albâ, utrinquè subrostratâ, striatâ, rubro-punctatâ; labro marginato; columellâ anterius concavâ.

Long. 7 mill.

Cette petite coquille, d'une rare élégance, se fait remarquer d'une manière particulière par la finesse de ses stries et sa ponctuation dorsale; dispositions qu'on n'avait point encore été à même de constater dans les différentes espèces qui composent le genre *ovula.* Elle est ovale-oblongue, enflée, blanche; le dos orné de six points ronds, de couleur rougeâtre, placés deux à deux, et d'une manière uniforme; le bord droit marginé et finement dentelé à l'intérieur; le gauche ou columellaire très lisse et concave, en forme de gouttière. Cette espèce est une des plus jolies du genre. Habite l'île Bourbon. Ma collection.

(Mem. soc. hist. nat., t. IV, p. 248.)

Duclos. Septembre 1828.

2

1

3

Ovula *punctata*, *Duclos*.

ASTARTÉ. Astarte. *Sowerby*.

A. cordiforme. *A. cordiformis*. Deshayes.

A. testâ inflato-cordatâ, subtrigonâ, eleganter striatâ, subequilaterâ; umbonibus magnis, recurvis; lunulâ rotundatâ, excavatâ; marginibus crenulatis.

Long. et larg. 14 mill.

Cette petite coquille est, de toutes les espèces de ce genre, celle qui est le plus cordiforme; elle est enflée, subtrigone, presque équilatérale, le côté postérieur étant un peu plus grand que l'antérieur; les crochets sont grands, saillants, recourbés; la lunule est circulaire, assez grande, et creusée; le corcelet est profond, lancéolé, séparé du reste de la coquille par un angle aigu. La surface extérieure est chargée d'un grand nombre de stries transverses très régulières, saillantes, aiguës, qui s'effacent un peu vers le côté postérieur; la charnière est portée sur une lame cardinale épaisse, mais étroite; les bords sont crénelés assez finement, cependant les crénelures sont plus grosses vers le milieu du bord inférieur que partout ailleurs.

Cette coquille, fort rare, se trouve avec plusieurs autres espèces à Bayeux dans l'oolite ferrugineuse.

(Encyclop. méthod., vers. t. II, p. 80.)

Deshayes. Mai 1830.

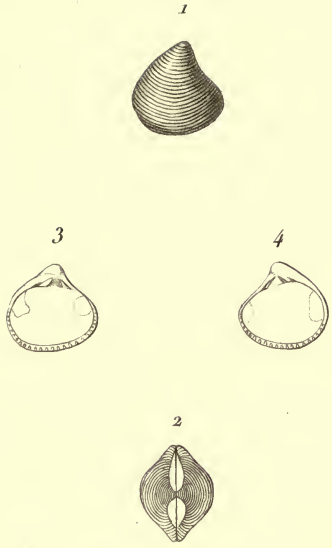

Astarte *cordiformis*. Deshayes.

CAROCOLLE. Carocolla. *Lamarck.*

C. agréable. *C. grata.* Michelin.

C. Testâ conicâ; anfractibus fortè carinatis, suprà et infrà obtusè convexis; carenâ acutâ; umbilico obtecto; aperturâ patulâ cum margine convolutâ; columellâ dens parva; lutea, fasciis rufis.

Larg. et hauteur 25 mill.

Coquille conique, à tours fortement carénés et légèrement convexes ; carène aiguë ; ombilic recouvert; l'ouverture est presque triangulaire, avec le bord très renversé, surtout dans les individus adultes. Au bas de la columelle se trouve une petite dent. La couleur de cette coquille est jaune avec de larges bandes d'un rouge brun ; la bouche et la carène du dernier tour sont blanches.

Localité. — L'Océanie.

Mon cabinet, et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Juin 1830.

1

2

3

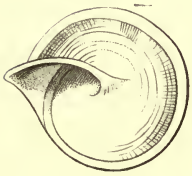

Carocolla *grata*. *Michelin*.

ASTARTÉ. Astarte. *Sowerby*.

A. striatule. *A. striatula*. Deshayes.

A. Testâ orbiculato-trigonâ, cordatâ, exilissimè striatâ; umbonibus magnis, valdè recurvis, acutis; marginibus tenuè crenulatis.

Long. et larg. 20 mill.

Jolie coquille bien distincte de toutes les espèces connues; elle est de forme suborbiculaire-trigone, cordiforme, très bombée, convexe, couverte dans toute son étendue de stries très fines, profondes, un peu obliques, les dernières aboutissant sur le bord et ne lui étant pas parallèles dans toute son étendue; crochets saillants, fortement recourbés, à sommet pointu, incliné sur la lunule; celle-ci est ovale, profonde; la ligne médiane qui la partage, et qui résulte de la réunion des deux valves, est sinueuse dans son milieu, de sorte que la partie de la lunule qui appartient à la valve gauche est plus large que l'autre; la lame cardinale est assez large, elle supporte une charnière dont les dents sont épaisses et saillantes. Le test est solide et épais; les bords sont crénelés finement: les jeunes individus paraissent dépourvus de ce caractère.

Fossile des environs d'Angers.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 78.)

Deshayes. Juin 1830.

1

2

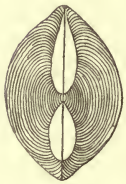

3

Astarte *striatula*, *Deshayes*.

AURICULE. Auricula. *Lamarck.*

A. angiostome. *A. angiostoma.* Deshayes.

A. testâ ovato-elongatâ, lævigatâ; nitidâ, flavâ; spirâ elongatâ, conicâ, obtusâ; basi attenuatâ; aperturâ angustatâ; columellâ bidentatâ; labro dextro valdè intùs marginato, crenato, posticè interrupto.

Long. 16 mill.; larg. 7 mill.

Coquille ovale-oblongue, à spire alongée, obtuse, formée de sept tours à peine convexes, mais assez larges, à suture simple très superficielle. Le dernier tour est un peu plus grand que la moitié de la coquille; il est légèrement atténué à la base, et il est dépourvu de l'angle qui circonscrit l'ombilic dans d'autres espèces: ici à peine si l'on voit une fente ombilicale couverte par le bord gauche. L'ouverture est longitudinale, très étroite, grimaçante; la columelle offre à sa base deux plis saillants et obliques; le bord gauche, très mince sur l'avant dernier tour où il s'applique, s'arrondit, s'épaissit, et s'élargit à la base où il se courbe pour gagner le bord droit. Ce bord n'est point marginé au dehors, comme dans les espèces précédentes; son bourrelet est fort saillant en dedans; il est tronqué postérieurement, mais l'échancrure qui en résulte est très petite; ce bourrelet de couleur blanche, a cela de remarquable, d'être denté dans toute sa longueur. La coquille est toute lisse, polie, brillante; elle est partout d'un fauve clair plus foncé au sommet. Nous ignorons sa patrie.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 95.)

Deshayes. Mai 1830.

2

1

3

Auricula *angiostoma* , *Deshayes* .

TÉRÉBRATULE. Terebratula. *Lamarck.*

T. A DEUX ENTAILLES. *T. bivulnerata.* Michelin.

Testa subrotunda, subdepressa, lævis; striis concentricis, tenuibus; valvæ magnæ, incurvæ; nate vix elevatâ; foramine rotundato; in medius utræque valvæ, impressio sulcata, similis vulvulâ.

Long. 24 mill. et dem.; larg. 26 mill.

Cette coquille fossile offre beaucoup d'analogie dans son ensemble avec quelques variétés de la *Terebratula carnea* Sow., trouvée dans la craie de Nevers. Elle est arrondie, déprimée et lisse : les stries d'accroissement sont concentriques et peu visibles. La grande valve dépasse l'autre de quatre millim. environ, et le trou dont elle est percée est rond et de la largeur d'un millim. et demi. Mais ce qui distingue surtout cette espèce des autres, c'est que du milieu de chacune des valves en descendant vers les bords inférieurs, il se trouve un petit sillon enfoncé d'un millim. environ et long de cinq. J'ignore la localité où elle a été trouvée et le terrain auquel elle appartient.

Mon cabinet.

H. Michelin. Juin 1830.

1

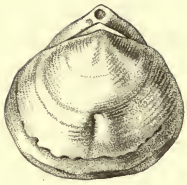

2

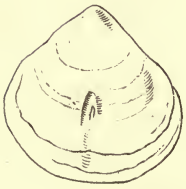

Terebratula *bivulnerata*. *Michelin*.

MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. souillée. *M. inquinata.* Defrance. Deshayes.

Testâ tranverse multistriatâ, apice costatâ; costis longitudinalibus; striâ unicâ superiore nodulosâ.

Long. 40 mill.; larg. 16 mill.

Nous avons annoncé dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris (tome II, page 105) que la Mélanie souillée, si abondamment répandue à l'état fossile dans le bassin de Paris et en Angleterre, se trouvait aussi vivante; nous avions cité ce fait de mémoire, ayant vu la coquille vivante, quelques années auparavant dans la collection de M. de Férussac; aujourd'hui que nous possédons aussi cette espèce à l'état récent, nous en donnons une figure que l'on pourra facilement comparer avec celles qui sont dans notre ouvrage; on s'assurera par ce moyen de l'identité des individus vivants et fossiles, et l'on s'apercevra que l'individu figuré ici est une variété à ajouter à celles qui sont connues. Il a quelques stries de plus vers la suture et n'a sur chaque tour qu'une seule strie transverse qui soit tuberculeuse. Nous renvoyons pour le reste de la description, soit à notre ouvrage, dans l'endroit précité, soit à l'article Mélanie du dictionnaire des sciences naturelles, par M. Defrance.

Patrie : les Philippines.

Deshayes. Juin 1830.

1

2

Melania *inquinata*. *Defrance*.

AURICULE. Auricula. *Lamarck.*

A. labrelle. *A. Labrella.* Deshayes.

A. testâ ovato-acutâ, tenuiter striatâ, griseo-fulvâ, basi attenuatâ; spirâ subelongatâ, acutâ; anfractibus rotundatis, marginatis; columellâ biplicatâ; labro incrassato, marginato.

Long. 12 mill.; larg. 7 mill.

Il serait possible que cette espèce soit la même que celle que M. de Férussac a nommée *auricula faba* dans son Prodrome; nous le soupçonnons seulement d'après l'indication de la patrie.

L'auricule labrelle est une espèce remarquable : elle est ovalaire, pointue, atténuée à la base; sa spire conique est plus alongée que dans la section des auricules conovules; elle est composée de six tours arrondis, séparés par une suture simple peu profonde et marginée; toute la coquille est finement striée en travers; les stries sont très fines et se voient mieux sur le dernier tour; celui-ci est plus grand que tous les autres réunis, il se termine à la base par un espace ombilical circonscrit par une petite côte blanche et décurrente; l'ouverture est étroite, un peu plus large à la base qu'au sommet; la columelle oblique est bordée par un bord gauche mince appliqué, si ce n'est à la base où il se relève un peu : sur la columelle, on voit deux plis inégaux qui la suivent dans toute sa longueur, et une petite dent vers sa partie supérieure. Le bord droit est épais, renversé au dehors, où il forme un bourrelet; en dedans, il est muni, vers son milieu, d'une dent conique. Toute cette coquille est d'un brun grisâtre assez foncé : elle est rare dans les collections.

Habite l'île de France.

Deshayes. Juin 1830.

2

1

3

Auricula *labrella*. *Deshayes*.

CLAUSILIE. Clausilia. *Draparnaud.*

C. très grande. *C. maxima.* Grateloup.

C. testâ sinistrorsâ, fusiformi, utrinque attenuatâ, subventricosâ, longitudinaliter substriatâ; aperturâ oblongâ, obliquâ; apicè acuminatâ; columellâ triplicatâ; labro sinistro elato, lamelloso.

Grateloup, bullet. d'hist. nat. de la soc. linn. de Bord. tom. II, pag. 67 n. 55.

Long. 53 mill.; larg. 9 mill. et dem.

M. Grateloup n'ayant eu à sa disposition que des individus mutilés de cette belle et rare coquille fossile, nous avons cru qu'il serait intéressant d'en donner une bonne figure et une description complète, d'après un bel individu entier que nous possédons.

Cette coquille est alongée, turriculée, ventrue dans le milieu, pointue au sommet, un peu atténuée vers l'ouverture, mais généralement étroite et subulée comme le sont presque toutes les Clausilies. La spire, qui est tronquée au sommet, est composée de douze tours, et, sans cette troncature, ils auraient été au moins au nombre de dix-huit ou dix-neuf. Ils sont aplatis, substriés dans leur longueur, et séparés par une suture simple et superficielle. L'ouverture qui termine le dernier tour est alongée, évasée à la base, rétrécie au sommet; elle est oblique à l'axe de la coquille; son bord droit est simple, le bord gauche se relève dans toute sa longueur, il est sinueux et lamelleux; la columelle est chargée de trois gros plis obliques dont le supérieur est le plus saillant.

Localité : fahluns de Mandillot, près Dax.

Deshayes. Juin 1830.

1

2

Clausilia *maxima*. *Grateloup*.

LIMNÉE. Limnea. *Lamarck.*

L. Lesson. *L. Lessoni.* Deshayes.

L. testâ ovato-ventricosâ, globulosâ, pellucidâ, fragilissimâ, substriatâ, viridulâ; spirâ brevi, acutâ; aperturâ magnâ, ovali; margine dextro simplici acuto; columellâ contortâ.

Long. 27 mill.; larg. 20 mill.

Coquille remarquable que nous devons à l'obligeance de notre ami M. Lesson, auteur de la Zoologie du voyage de la corvette la Coquille, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier.

Cette espèce de Limnée a une forme qui la rapproche un peu du *limnea auricularis;* elle est ovale, globuleuse, ampullacée : excessivement mince, fragile, elle a la couleur et la transparence de la corne blonde qui serait légèrement teintée de vert; la spire est courte, pointue, composée de cinq tours dont les derniers offrent vers la suture un léger méplat; le dernier est infiniment plus grand que tous les autres; la surface extérieure paraît lisse ou seulement striée par des accroissements; mais vue à un forte loupe, elle offre des stries extrêmement fines très serrées, longitudinales, coupées en travers par d'autres non moins fines transverses plus distantes que les premières; l'ouverture est ample, ovalaire, évasée à la base, un peu rétrécie au sommet; la lèvre droite n'est pas renversée en dehors, elle est simple et très mince; le bord gauche forme une lame excessivement mince qui s'applique sur l'avant dernier tour le long de la columelle; celle-ci est un filet mince tranchant contourné et produisant un pli par ce contournement.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Deshayes. Juin 1830.

1

2

Lymnœa *Lessonii*, *Deshayes*.

DORIS. Doris. *Cuvier. R. A.* t. III. p. 51.

D. pourprée. *D. purpurea.* Risso.

D. corpore elongato, paulisper convexo, pellucido, diaphano, lateribus linea aurantiaca; punctisque cæruleis cinctis: branchiis sexdecim purpureis, albo punctatis.

Long. 7 centim.; larg. 15 mill.

L'on reconnaîtra aisément cette espèce à son corps alongé, un peu bombé en dessus, translucide, diaphane, laissant échapper des ucinules et de légères nuances pourpres, orné et entouré sur ses bords d'une ligne jaune orange accompagnée de petits points bleus; les tentacules sont pourpres, striés en travers; les branchies, au nombre de seize, sont disposées en double spirale et diminuent vers leur sommité; elles sont colorées d'un pourpre clair avec un point blanc à l'extrémité; le pied est blanchâtre, transparent, terminé en pointe conique, liseré de rouge orange.

Darse de Villefranche. Apparition en juin.

Description faite sur les lieux par M. Risso et communiquée par M. Laurillard.

Guérin. Octobre 1830.

Doris *purpurea*, *Laurillard*.

aurillard, ad nat. viv. pinx.

PLEUROBRANCHE. Pleurobranchus. *Cuvier. R. A.* t. III, p. 58.

P. orangé. *P. aurantiacus.* Risso.

P. corpore ovato, oblongo, glabro, rubro, aurantiaco; capite rotundato.

Long. 40 mill.; larg. 21 mill.

Son corps est ovale, oblong, bombé en dessus, d'une belle teinte orange, recouvert d'un large manteau lisse; la tête est arrondie sur le devant; ses tentacules sont longs, coniques; les yeux sont petits, noirs, situés à leur base; branchies à seize rangées de feuillets étroits, opposés, pinnés; le pied est très large. Coquille petite, solide, auriculaire, d'une couleur succin intense.

Des côtes de Nice, dans la vase; apparaît en mars et avril.

(Risso, hist. nat. de l'Eur. méridionale, etc.)

Nota. Quoique cette espèce soit figurée dans l'ouvrage que nous citons, nous avons cru devoir donner le joli dessin que M. Laurillard en a fait d'après le vivant. Il est si difficile d'avoir de bonnes figures de ces animaux mous, que nous sommes persuadés qu'on nous saura gré d'avoir publié celle-ci.

Guérin. Octobre 1830.

Pleurobranchus *aurantiacus*. *Risso*.

Laurillard, ad nat. viv. pinx.

AGATHINE. Achatina. *Lam. Cuv. R. A.* t. III, p. 45.

A. de marmin. *A. Marminii.* Deshayes.

A. testâ ovato-oblongâ, subfusiformi, tenui, pellucidâ, albâ, apice obtusâ, longitudinaliter plicatâ; aperturâ spirâ longiore; suturis eleganter crenatis.

Long. 55 mill.; larg. 21 mill.

Cette jolie espèce nous a été communiquée par M. Marmin, amateur distingué, auquel nous nous plaisons à la dédier; c'est une des coquilles rares de sa charmante collection. L'individu qu'il possède, le seul qui me soit connu, jeune encore, est très mince, diaphane, blanc sans aucune tache, de forme ovalaire; le dernier tour est beaucoup plus grand que le reste de la spire, qui est composée de huit tours, le sommet est lisse et fort obtus; les tours sont peu convexes, chargés de plis longitudinaux bien distincts, réguliers, plus saillants vers la spire qu'à la base de la coquille, où ils descendent en diminuant insensiblement; chacun de ces plis, en aboutissant sur la suture, y forme une crénelure, de sorte que la suture est crénelée régulièrement et élégamment d'un bout à l'autre. L'ouverture est étroite, plus longue que la spire, assez semblable à celle de l'*achatina rosea;* le bord droit est mince et tranchant et ne dépasse pas la troncature de la columelle à sa base : celle-ci est excavée dans son milieu.

On ne connaît pas la patrie de cette coquille. Du cabinet de M. Marmin.

Deshayes. Novembre 1830.

1

2

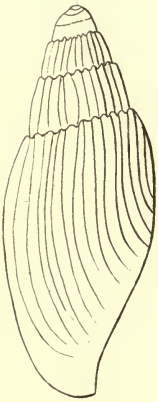

Achatina *Marminii*. *Deshayes*.

CONE. Conus. *Linné.*

C. de D'Orbigny. *C. Orbignyi. Aud.*

C. testâ tenui, elongatâ, subfusiformi, transversim striatâ, spirâ elevato-acutâ, tuberculatâ, maculis fulvis transversim striatis.

Long. 5 cent. 3 mill.; larg. 2 cent.

Le muséum d'histoire naturelle de Paris est redevable de ce joli cône à M. Dussumier qui lui en a fait don en 1820. Il est surtout remarquable par la ressemblance que présente sa forme et la minceur de son test, avec certain cônes fossiles à spire alongée, entre autres avec le conus *antediluvianus*. Il diffère beaucoup plus de toutes les espèces vivantes que j'ai vues dans les collections. Ses stries transversales, l'élévation de sa spire et sa couleur le font cependant ressembler un peu au *conus strigatus* de Bruguière et de Lamarck; mais indépendemment que les tours de spire sont tuberculés, ce qui n'existe pas dans ce dernier, il est en tout plus étroit et beaucoup plus effilé en avant.

Le cône de d'Orbigny est long de deux pouces; sa spire occupe le quart de cette longueur; sa plus grande largeur est de huit lignes.

La spire qui est élevée et pointue, est composée de onze tours dont les angles, ou les bords externes, sont occupés par une série de tubercules presque perliformes; ces tours sont eux-mêmes parcourus par des stries au nombre de cinq, et leur intervalle est finement treillissé; la coquille, dans le reste de son étendue, est entièrement couverte de stries transversales fort prononcées, très régulières et

d'autant plus larges qu'elles sont plus voisines de la spire ; près de l'extrémité antérieure elles deviennent plus étroites, plus saillantes, et laissent entre elles des sillons plus larges qu'en arrière, et qui sont parcourus par de très petites stries longitudinales : cette disposition est rendue sensible dans le détail grossi qui accompagne la figure.

Ce qui caractérise surtout ce cône, c'est la très grande minceur de son test, son allongement et la forme très retrécie en avant ; cette dernière particularité lui donne, lorsqu'on le regarde en dessus, l'apparence de certains fuseaux ou de certaines volutes.

Le fond de la coquille est blanc, mais cette couleur disparaît sous une série de taches ou flammules d'un roux brunâtre, oblongues, et qui ont quelquefois la forme d'un chevron ; les taches sont surtout plus marquées sur le dernier tour de spire où elles se groupent pour former trois espèces de bandes transversales plus foncées.

M. Dussumier, n'ayant pas pris lui-même cette coquille, en ignore la patrie ; on la lui a donnée comme originaire de la Chine.

V. Audouin. Octobre 1830.

1

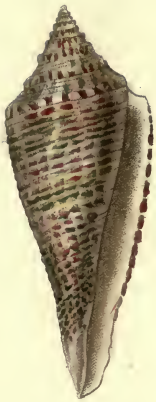

2

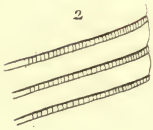

Conus *Orbignii*. *Audouin*.

FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

F. a larges côtes. *F. laticostatus.* Deshayes.

F. testâ fusiformi, elongatâ, angustâ, acutâ, albâ; anfractibus convexis, medio tuberculatis, costatis; costis transversalibus, latis, depressis, striatis, convexis, sulco separatis; caudâ spirâ breviore; labro crenulato, intùs sulcato.

Long. 15 cent.; larg. 5 cent. et dem.

Coquille nouvelle, parfaitement distincte de ses congénères, et dont nous ne connaissons encore qu'un très petit nombre d'individus qui viennent de Ceylan. Celui que nous possédons nous a été communiqué par M. de Blosseville, jeune officier de marine, qui s'est distingué d'une manière si honorable dans le voyage de la corvette la Chevrette.

La coquille que nous nommons ainsi est grande, alongée, étroite, solide, épaisse, toute blanche, à spire longue et pointue, formée de dix tours convexes, à peine carinés dans le milieu, où ils présentent un rang de tubercules peu saillants qui s'effacent sur les derniers tours et se changent en côtes longitudinales sur les premiers; chaque tour de spire est muni de sept côtes transversales, larges, aplaties, séparées par un sillon étroit et finement striées dans toute leur longueur; à la base du dernier tour se trouvent des côtes semblables aux autres; mais celles qui sont sur le dos du canal sont étroites, saillantes, subcarénées, et beaucoup plus distantes que les autres; le canal de la base est cylindracé, plus court que la spire; en dessous il est bordé dans toute sa longueur par le bord gauche qui est

peu saillant; l'ouverture est petite, toute blanche en dedans; le bord droit est subcaréné, sillonné et strié à l'intérieur.

DESHAYES. Octobre 1830.

Fusus *laticosta*. *Deshayes*.

LYMNÉE. Lymnoeus. *Lam. Cuv. R. A.* t. III, p. 48.

L. rouillé. *L. rubiginosus.* Michelin.

L. testâ ovato-elongatâ, ellipsoideâ, pellucidâ, tenuissimâ, substriatâ, luteo-squalidâ : spirâ brevi, acutâ; aperturâ magnâ, elongatâ; columellâ albidâ, retrorsâ; epidermide crasso, striato, nitido, luteo-ferrugineo.

Long. 22 mill.; larg. 13 mill.

Cette jolie coquille, dont je dois la connaissance à madame veuve Dupont, lui a été envoyée des Indes orientales, dans des flacons, avec des reptiles, sans désignation de localités. Sa spire est courte et atteint à peine le quart du dernier tour; sa couleur est d'un jaune sale; mais elle est ordinairement recouverte par un épiderme épais, luisant, et d'un jaune de rouille; la columelle, qui se renverse, est couverte d'une lame mince d'une couleur blanchâtre.

Mon cabinet et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Octobre 1830.

1

2

Lymnæus *rubiginosus*, *Michelin.*

POULPE. Octopus. *Lamarck. Cuv. R. A.* t. III, p. 11.

P. MYCROSTOME. *O. mycrostoma.* Reynaud. (1)

Corps presque microscopique, ovale, rougeâtre, tête large, yeux petits, bouche étroite à mâchoires non recourbées en bec de perroquet, bras singulièrement disproportionnés (dont deux beaucoup plus longs que les autres). Tous armés de ventouses régulièrement alternantes.

Ce poulpe est fort petit (fig. 3); il n'acquiert pas au-delà de quatre lignes de longueur sans toutefois comprendre ses bras; il habite en très grand nombre l'océan Atlantique par 34° et 35° de latitude boréale.

Le manteau, d'un rouge fauve, marqué de taches plus foncées en dessus, est d'un blanc argenté en dessous; il est très mobile; ses parties latérales et postérieures n'offreut aucune trace de nageoire.

La tête est large, les yeux petits relativement au volume du corps; la bouche, excessivement étroite, est placée au milieu de l'implantation des bras, comme dans les autres céphalopodes, et offre deux mâchoires cornées à bords presque droits et nullement recourbés en bec de perroquet, comme cela a lieu dans les poulpes déjà connus(fig. 4, 5); l'anus occupe sa place accoutumée et se montre à découvert en avant du rebord inférieur du manteau.

Les bras, au nombre de huit, présentent des diamètres très différents : deux dorsaux, très forts,

(1) Cette notice a été lue à la société d'histoire naturelle de Paris, le 6 août 1850.

dépassent tout le corps en longueur; les six autres sont beaucoup plus courts et très inégaux entre eux; les deux qui touchent aux dorsaux égalent les deux tiers de la longueur du corps; viennent ensuite deux très petits, à peine apparents chez les individus les plus jeunes, et enfin les deux abdominaux tiennent le milieu entre ces derniers et les deux qui les précèdent; ils sont tous armés de deux rangées de ventouses discoïdes régulièrement alternantes. (fig. 6, 7 et 8).

Le 19 novembre 1828, par 33° de latitude nord et 35° de longitude ouest du méridien de Paris, la corvette la Chevrette étant entourée de masses de ces fucus qu'on désigne sous le nom de raisins des tropiques, nos filets rapportèrent un nombre prodigieux de poulpes mycrostômes; le 20 par 35° de latitude nous en prîmes encore mais en moins grande quantité, et arrivés par 36° nous cessâmes d'en rencontrer dans nos filets et d'apercevoir leurs nuées autour du navire.

Le volume infiniment petit de ce poulpe et les couleurs de son corps n'auraient certainement pas suffi pour me décider à le considérer comme une espèce nouvelle; mais la singulière disproportion de ses bras qui, dans plusieurs milliers que j'ai observés, offraient à très peu près les mêmes rapports de volume, la petitesse de sa bouche et la disposition de ses mâchoires, m'ont paru des caractères susceptibles d'attirer l'attention des naturalistes, et d'être décrits sous un nom particulier et comme une espèce bien distincte dans le genre octopus.

Reynaud. Août 1830.

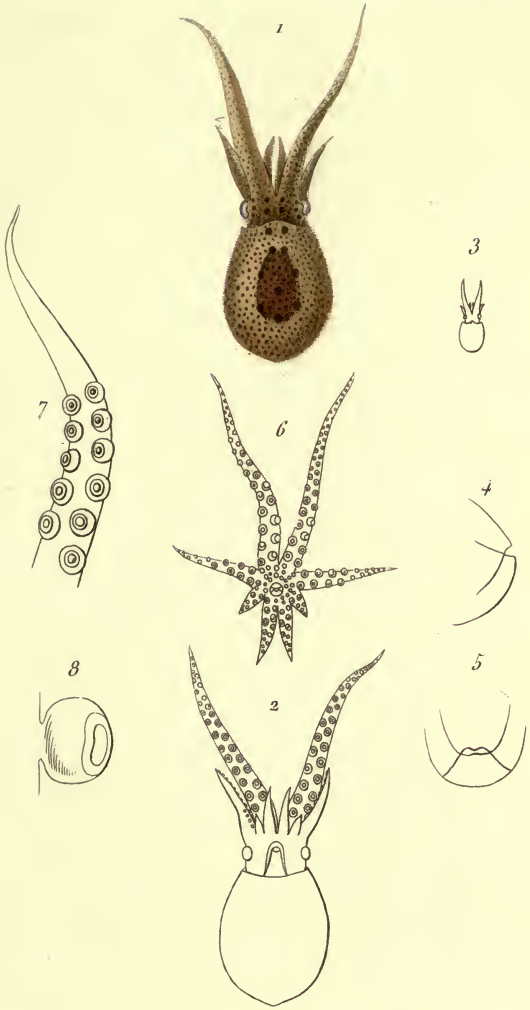

Octopus *microstoma*. *Reynaud*.

ACASTE. Acasta. *Leach. Cuv. R. A.* t. III, p. 178.

A. SILLONÉE. *H. sulcata.* Lamarck.

A. testâ oblongâ, longitudinaliter sulcatâ, albidâ, supernè roseo tinctâ; sulcis scabriusculis; valvâ baseos pocillatâ, margine crenulatâ.

Lam. An. sans vert. t. V, p. 398, n. 3.

Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

La forme singulière de cette espèce l'éloigne un peu de ses congénères pour les rapports ; elle est en effet subtubuleuse. Outre que les valves de la coquille sont alongées, la valve de la base elle-même l'est aussi notablement, et ressemble à une cupule très profonde, de sorte que, dans son ensemble, la coquille est comme tubuleuse. Les stries qui sillonnent la coquille longitudinalement à l'extérieur sont assez larges, peu serrées et rudes, surtout vers l'extrémité supérieure des pièces, où elles sont légèrement épineuses. Cette même partie de la coquille est d'un rose pâle. La valve de la base est fort profonde, striée longitudinalement comme le reste de la coquille; mais ce qui la distingue des autres espèces, c'est que son bord est crénelé assez profondément : ces crénelures s'articulent avec la base des pièces du cône, qui à l'intérieur offrent des crénelures réciproques et correspondantes.

Cette coquille habite la baie des Chiens marins: elle a été rapportée par Péron. Collection du Muséum

Deshayes. Octobre 1830.

Acasta *sulcata* . *Lamarck* .

Deshayes pinx .

BULIME. Bulimus. *Lamarck.*

B. a dent plane. *B. planidens.* Michelin.

B. testâ ovatâ, elongatâ, tenui, diaphanâ, longitudinaliter et exilissimè striatâ, virido-nigricante; ultimo anfractu, magno, obliquè posito; columellâ roseâ; labro crasso, margine roseo, reflexo cum dente planâ; interiùs griseo-argenteus.

Long. 65 mill.; larg. 30 mill.

Coquille fort rare dans les collections, présentant un aspect bizarre par l'obliquité de son dernier tour, par rapport à l'axe et au parallélisme des autres tours. Il en résulte que l'ouverture dépasse à peine la moitié de la longueur. Mais ce qui la distingue surtout de ses congénères, c'est qu'au milieu du bord droit se trouve intérieurement placée une dent plate, atteignant de 4 à 5 millimètres de longueur sur 2 de hauteur, au-dessus du bord. La couleur de la coquille est à l'extérieur d'un vert olive et à l'intérieur d'un gris argenté. La columelle et le bord sont d'un pourpre rosé.

Habite le Brésil.

Mon cabinet et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Octobre 1830.

Bulimus *planidens*. *Michelin*.

HÉLICE. Helix. *Linnée.*

H. vitrinoide. *H. vitrinoïdes.* Deshayes.

H. testâ rotundato-depressâ, tenuissimâ, fragili, vitreâ, translucidâ, politâ, lævigatâ, utroque latere convexiusculâ, subtus imperforatâ; aperturâ peracutâ, ovato-semilunari; margine simplici, acutissimo.

Diamètre 15 mill.

Cette coquille est excessivement mince, fragile, transparente comme du verre, légèrement et uniformément teintée de jaune-ambré : elle est parfaitement lisse, polie, brillante, sans la moindre strie ; elle est déprimée, discoïde à la manière de l'*helix pyrenaica.* Elle est légèrement convexe de chaque côté ; la spire a cinq tours dont le dernier est un peu plus grand que les autres proportionnellement; ils sont aplatis et leur suture est très superficielle. En dessous, cette coquille est imperforée ; le centre est seulement déprimé et donne insertion à l'extrémité du bord gauche. L'ouverture, assez grande, est plus large que haute ; elle est semilunaire, presque droite; son péristome est simple, mince, tranchant, ni évasé en dehors, ni garni en dedans d'un bourrelet. Le bord gauche, à son insertion, se contourne un peu.

Nous ne savons d'où vient cette coquille, que nous avons depuis long-temps dans notre collection. L'un des deux individus que nous possédions a été brisé ; ils sont les seuls que nous ayons jamais vus. Celui qui nous reste est le plus petit.

Deshayes. Décembre 1830.

Helix *vitrinoides* . *Deshayes* .

DORIS. Doris. *Cuvier.*

D. de Villefranché. *D. Villafranca.* Risso.

D. corpore elongato, glauco, lineis auratis transversis longitudinalibus ornato; branchiis novem ciliatis.

Long. 20 mill.

Son corps est alongé, sub-cylindrique, convexe, à manteau d'un teint glauque, bordé de jaune, traversé longitudinalement sur sa partie supérieure de trois doubles lignes sinueuses, inégales, d'un beau jaune doré, entremêlées ensemble en se bifurquant vers l'anus; les tentacules sont longs; les branchies ciliées, d'un bleu tendre; dessous du corps d'un bleu clair ainsi que le pied qui se termine en pointe.

Des côtes de Nice, sur les ulves. Elle apparaît en mars et août.

(Risso, hist. nat. de l'Europe méridionale.)

Nota. La figure que nous donnons a été faite sur les lieux et d'après le vivant, par M. Laurillard, aide naturaliste de M. le baron Cuvier. Cette circonstance garantit son exactitude et lui donne une grande importance scientifique.

Guérin. Décembre 1830.

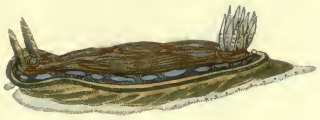

Doris *Villafranca* . *Risso* .

Laurillard pinx.t

HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. nubéculée. *H. nubeculata.* Deshayes.

H. testâ orbiculatâ, discoideâ, lævigatâ, suprà convexiusculâ, albido-griseâ, maculis longitudinalibus nubeculatâ, infernè albidulâ, umbilicatâ; aperturâ basi sinuatâ.

Long. 12 mill.; larg. 19 mill.

Coquille que nous ne trouvons ni décrite ni figurée dans aucun des ouvrages que nous avons consultés, et qui est probablement encore inédite; elle a un peu l'aspect de l'*helix scabra*, mais on l'en distingue avec la plus grande facilité. Elle est discoïde, assez épaisse, convexe des deux côtés. Sa spire est très obtuse, légèrement convexe, formée de cinq tours arrondis, dont la suture est simple et assez profonde. Les tours s'augmentent graduellement, et le dernier est proportionné à la largeur des précédents. Toute la coquille est lisse ou du moins n'offre que quelques traces irrégulières d'accroissement. En dessous, elle est convexe, percée au centre par un ombilic médiocre, sur le bord duquel s'avance et se renverse l'extrémité du bord gauche. L'ouverture est grande, un peu déprimée, plus large que haute, semi-lunaire, et un peu oblique à l'axe de la coquille. Son péristome, mince et un peu évasé en dehors, est légèrement obtus à la base; le bord gauche, vers son insertion, présente une légère sinuosité. Sur un fond blanc, grisâtre ou jaunâtre, on voit, vers les deux tiers supérieurs de la coquille, des taches longitudinales, nuageuses, ondulées, qui se fondent par leurs bords dans la couleur du fond; elles se

terminent cependant d'une manière fort nette à la partie inférieure, qui est tout-à-fait sans taches.

Nous ignorons d'où vient cette coquille, de laquelle nous n'avons jamais vu que deux individus, dont l'un de notre collection.

DESHAYES. Octobre 183[illegible]

Helix *nubeculata* . *Deshayes* .

HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. de Gaymard. *H. Gaymardi.* Deshayes.

H. testâ orbiculato-convexâ, subglobulosâ, utroque latere concavâ, luteo-fuscâ; undiquè tenuè et regulariter granoso-punctatâ, aperturâ semilunari, subrotundatâ; labro albo; lutescente, reflexo.

Long. 10 mill.; larg. 15 mill.

Cette coquille ressemble beaucoup en petit à l'*helix ungulina*, dont elle ne diffère pas du reste par la taille seulement. Les tours de spire sont involvés, rétrécis, le dernier, plus grand que tous les autres, est arrondi et légèrement déprimé à sa partie supérieure; la spire est à peine concave; elle se compose de cinq tours légèrement convexes, réunis par une suture simple; en-dessus la coquille est concave, la surface extérieure est marquée par un angle à peine indiqué; au centre se voit un ombilic arrondi et assez grand, sur le bord duquel vient s'appuyer l'extrémité gauche du bord de l'ouverture. L'ouverture est assez grande, semi-lunaire, arrondie, tendant à la forme triangulaire; le péristome est réfléchi et épaissi en un bourrelet arrondi, blanc à son insertion columellaire, d'un fauve pâle rosâtre dans le reste de son étendue. Toute la surface extérieure de cette coquille est colorée uniformément de roux-blanc, et elle est ornée de ponctuations granuleuses, serrées et très régulières.

Nous devons cette espèce à l'obligeance de messieurs Quoy et Gaymard, qui nous l'ont communiquée à leur retour du second voyage scientifique qu'ils ont si glorieusement achevé.

Deshayes. Novembre 1830.

1

2

3

4

Helix *Gaymardii*. *Deshayes*.

HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. de Pouzolz. *H. Pouzolzii.* prt. Payraudeau.

H. testâ orbiculato-globosâ, fusco virente fasciis tribus subnigris, circumdatâ late umbilicatâ, striatâ aperturâ rotundato-semilunari; labro obtuso simplici albo, basi reflexo.

Hélice de Pouzolz, Payr. Cat. des ann., pag. 102, n° 220.

Long. 5 cent. et dem.; larg. 4 cent.

M. Pouzolz, amateur fort distingué, découvrit cette belle espèce en Corse, où il paraît qu'elle est très rare. M. Payraudeau, malgré ses recherches, ne la retrouva pas, et il ne fit que l'indiquer dans son Catalogue des annélides et des mollusques de Corse, en disant que M. de Ferussac se proposait de décrire cette coquille sous le nom de la personne qui l'avait découverte. Ayant eu de M. Pouzolz lui-même un individu de cette espèce, nous l'avons mis dans notre collection sous le nom de cet estimable amateur, avec l'intention de la lui dédier, si le premier nous avions occasion de la décrire. L'interruption du travail de M. de Ferussac nous l'offre aujourd'hui, et c'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de témoigner à M. Pouzolz notre gratitude des communications bienveillantes qu'il nous a faites dans l'intérêt de la conchyliologie. L'Hélice de Pouzolz est grande, arrondie, globuleuse, subdiscoïde, approchant un peu, pour la forme seulement, de l'*helix algira*, étant cependant plus globuleuse qu'elle. La spire arrondie et obtuse est formée de sept tours dont le dernier est

proportionné aux autres; ces tours sont arrondis et leur suture simple est assez profonde. Les deux premiers tours sont lisses, les suivants sont chargés de stries longitudinales fines et irrégulières qui résultent des accroissements. Outre ces stries on en remarque d'autres transverses sur la partie supérieure des deux derniers tours de spire; elles sont très fines, rapprochées et ne se voient bien qu'à la loupe; en-dessous ces stries transverses manquent tout-à-fait et les stries longitudinales ont aussi une tendance à disparaître; le centre est occupé par un grand ombilic sur lequel vient se renverser l'extrémité du bord gauche. L'ouverture est grande, oblique; le péristome est mince et rendu obtus par un petit filet blanc qui le borde; il se renverse seulement à la base et surtout au-dessus de l'ombilic. Cette coquille est d'une couleur sombre, d'un brun verdâtre; le dernier tour est orné de trois zones d'un brun presque noir, dont la supérieure et l'inférieure se fondent par leur bord externe avec la couleur du fond. Cette coquille rare a 45 millim. de diamètre : elle n'a encore été trouvée qu'en Corse.

Deshayes. Janvier 1831.

1

2

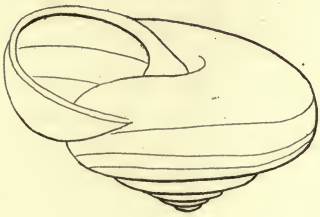

3

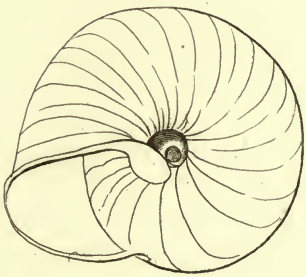

Helix *Pouzolzi*, *Deshayes*.

ANCILLAIRE. Ancillaria. *Lam.*

A. Volutelle. *A. Volutella.* Deshayes.

A. testâ ovato-oblongâ, tenui nitidâ transversim longitudinaliterque striatâ, rufo-aurantiâ; spirâ brevissimâ; suturis callo rependo, tenuè opertis; aperturâ elongatâ basi latè emarginatâ; columellâ albâ.

Long. 35 mill.; larg. 27 mill.

Coquille très rare, qui s'éloigne par le peu d'épaisseur de son test du plus grand nombre des ancillaires et qui se rapproche par sa forme des volutes connues vulgairement sous le nom de gondoles.

L'ancillaire volutelle est ovale, oblongue, subtronquée supérieurement; le dernier tour est tellement ample qu'il constitue à lui seul presque toute la coquille. La spire est très courte, formée de quatre à cinq tours subcanaliculés et en rampe; leur suture est cachée par une callosité peu épaisse qui s'étale sur elle. La surface extérieure est d'une belle couleur fauve-orangée, elle est luisante; on y aperçoit des stries obscures, transverses, onduleuses, coupées par d'autres longitudinales qui indiquent les accroissements; l'ouverture est alongée; le bord droit est très mince et tranchant, séparé à sa partie supérieure de l'avant-dernier tour par une petite échancrure. L'échancrure de la base est très vaste et un peu oblique; elle est entourée en dehors par une bande oblique qu'un sillon assez profond sépare du reste; cette bande est d'une nuance plus foncée; la columelle est mince et d'un beau blanc, à la base elle est lisse.

Cette jolie coquille, qui vient à ce qu'il paraît des mers de l'Inde, forme un type bien particulier dans le genre ancillaire. M. Michelin en possède une jolie variété dont la surface extérieure est d'un jaune orangé très foncé.

DESHAYES. Janvier 1831.

Ancillaria *volutella*. *Deshayes*.

SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby*.

S. de Gascogne. *L. Vasconiensis*. Michelin.

S. testâ ovatâ, convexâ, obtusâ; radiis distantibus, grossis, rotundatis; siphoni latissimo; impressionibus profundè fimbriatis; margini largè undato.

Long. 43 mill.; larg. 35 mill.; haut. 18 mill.

Cette coquille provient, ainsi que celle déjà décrite sous le nom de *S. bisiphites*, des faluns de Dax. Son aspect extérieur la rapproche des patelles; mais elle présente intérieurement les caractères des siphonaires mieux que beaucoup d'espèces récentes. Les impressions musculaires sont profondes et offrent vers l'intérieur de la coquille l'aspect d'une frange. Des rayons irréguliers, distants, arrondis et assez espacés, descendent du sommet de la coquille vers le bord qui à l'intérieur paraît onduleux.

Mon cabinet.

H. Michelin. Décembre 1830.

Siphonaria *vasconiensis* *Michelin*.

FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

F. inconstant. *F. inconstans.* Michelin.

F. testâ fusiformi, elongatâ, angustâ, acutâ, crassâ, anfractibus convexis, medio substriatis, caudâ spirâ vix æquali, ultimi anfractûs pars inferior caudaque largiter sulcata : labro attenuato, intùs plicato.

Long. 10 centim.; larg. 3 cent.

Cette coquille vient des falunières de Salles près Bordeaux. Elle est alongée, étroite, épaisse, et sa spire qui est aiguë se compose d'environ huit tours, dont les cinq premiers sont tuberculeux et transversalement striés; vers le milieu du cinquième tour les tubercules à stries disparaissent et la coquille devient presque lisse dans la partie supérieure des tours. Le bas ainsi que la queue sont largement striés. Le canal de la base est un peu plus court que la spire; il est bordé dans sa longueur par le bord gauche; le bord droit, qui se termine en s'amincissant, est sillonné à l'intérieur.

Michelin. Mai 1831.

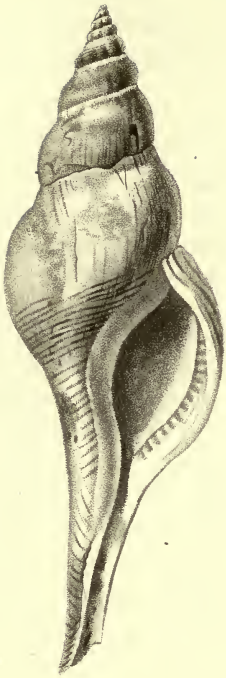

Fusus *Inconstans*. *Michelin*.

SCALAIRE. SCALARIA. *Lamarck.*

S. TÉRÉBRALE. *S. terebralis.* Michelin.

S. testâ turrito-elongatâ, subulatâ, imperforatâ, irregulariter et longitudinaliter costatâ et varicosâ; costis minimis, frequentibus; varicibus raris; rotundatis; anfractibus contiguis; ultimo anfractu basi costâ transversâ instructo; suturâ paululùm profundâ.

Long. 20 mill.; diam. du dernier tour 5 mill.

Cette coquille a été trouvée par M. Mathieu, naturaliste, dans les riches falunières de Salles, près de Bordeaux. Elle est alongée, subulée et imperforée à tours contigus; irrégulièrement chargée de côtes et de varices. Les varices sont très rares, et la place de la suture du dernier tour est indiquée par un petit pli, qui n'empêche pas les côtes et les varices de se prolonger jusqu'à la columelle. Elle a beaucoup d'analogie avec une espèce qui se trouve dans la Méditerranée, et qui a été décrite, par M. Michaud, sous le nom de *scalaria tenuicostata.* (Bulletin de la soc. Lin. de Bordeaux. 1829.)

Mon cabinet.

H. MICHELIN. Mai 1831.

Scalaria *Terebralis*. *Michelin*.

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. de Péron. *M. Peronii.* Lamarck.

M. testâ ovato conicâ, transversè sulcatâ, aurantiâ, vel fuscâ; anfractibus fasciâ albidâ cinctis, columellâ quadriplicatâ.

(Var. b). *Testâ breviore.*

Lamk. Anim. sans vert. tom 7, pag. 322, n. 71.
Mitra Peronii. Ann. ibid. n. 71.

Long. 20 à 22 mill.

Petite coquille fort remarquable, en ce qu'elle conduit aux colombelles par l'épaississement de son bord droit; elle est ovalaire, assez courte, ayant la spire formée de six à sept tours aplatis, conjoints, et finement striés en travers; les stries sont superficielles, distantes, très peu profondes, tantôt simples, tantôt très finement ponctuées. Le dernier tour est plus grand que tous les autres; il est convexe, atténué à la base, où les stries se changent progressivement en rides. L'ouverture est alongée, fort étroite et rétrécie d'une manière remarquable à sa partie supérieure, par un renflement assez considérable du bord droit. Ce bord est obtus dans une partie de son étendue; il est mince et crénelé à la base; il est blanc à l'intérieur ainsi que la columelle; celle-ci est épaissie dans son milieu, et elle présente quatre plis presque transverses et inégaux. A l'extérieur cette coquille est partout d'un brun orangé; le dernier tour, à sa partie supérieure, est orné d'une ligne blanche très étroite et très nette, laquelle se continue à la base des tours qui précèdent, la

suture se faisant immédiatement au dessous d'elle.

Cette Mitre curieuse a été rapportée, pour la première fois, par Péron, de son voyage aux terres australes.

DESHAYES. Avril 1831.

Mitra *Peronii*. *Lamarck*.

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. semifasciée. *M. semifasciata.* Lamarck.

M. testâ elongatâ, subturriculatâ, longitudinaliter costatâ; costis crebris simplicibus, superne leviter inflexis, crassioribus, interstitiis lœvigatis tranversè striatisve spirâ albâ, ultimo anfractu fusco et fasciato, columellâ albâ subquadriplicatâ. Nob.

Lam. anim., s. vert. tom. VII, p. 319, n. 60.

Long. 25 mill.

Les individus de cette espèce qui sont dans la collection de Lamarck sont beaucoup plus petits que celui que nous avons fait figurer; ils sont aussi d'une coloration moins parfaite. La Mitre semi-fasciée n'avait point encore été figurée; elle est alongée, subturriculée, ayant le dernier tour plus court que le reste de la spire; celle-ci est formée de onze à douze tours, légèrement convexes, courts, à suture un peu profonde et onduleuse. La base du dernier tour est fortement échancrée et un peu relevée vers le dos; des côtes nombreuses et régulières, un peu infléchies à leur partie supérieure, sont placées sur les tours de spire à des intervalles réguliers; les interstices dans la plupart des individus sont lisses dans le jeune âge, et dans une variété ils sont striés en travers. L'ouverture est assez étroite, courbe, fauve brun dans presque toutes ses parties; la columelle est blanche, et elle porte trois plis, quelquefois il y en a un quatrième rudimentaire. La spire de cette espèce est blanche, la base des tours est

suivie par une fine ligne brune; le dernier tour est orné d'une large fascie d'un brun fauve, au dessus et au dessous de laquelle se montrent quelques lignes d'un brun plus foncé.

Cette jolie espèce vient des mers de l'Inde.

Deshayes. Mai 1831.

Mitra *Semifasciata*. *Lamarck*..

MÉLANIE. Mélania. *Lamarck.*

M. helvétique. *M. helvetica.* Michelin.

M. testâ minimâ, albidâ, elongato turritâ, basi lœvi, anfractibus convexis, vix striatis, in medio angulatis et carinatis; ultimo anfractu bicarinato; aperturâ ovatâ, angulosâ; columellâ retrorsâ.

Long. 3 mill.; larg. 1 mill.

On doit la connaissance de cette jolie coquille, dont le genre n'avait pas encore été trouvé en Europe, à M. Lasserre, entomologiste distingué de Genève. Elle a été trouvée, par lui, sur les bords du lac Léman. Sa forme, qui s'éloigne des espèces d'Afrique et d'Asie, se rapproche davantage de quelques unes de celles envoyées de l'Amérique septentrionale. L'individu figuré est presque blanc, sans doute parce qu'il a perdu son épiderme. Les tours au nombre de 7 à 8, sont anguleux. Le milieu des supérieurs est garni d'un bourrelet formant carène. Le dernier tour en porte deux. L'ouverture est ovale et anguleuse sur les bords. L'intérieur paraît devoir se renverser. On ne connaît pas encore l'opercule.

Localité. Suisse, lac de Genève.

Cabinet du Muséum.

H. Michelin. Juin 1831.

Melania *Helvetica* . *Michelin* .

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. de michelin. M. michelinii. Guérin.

M. testâ ovato-conicâ, transversè et profundè sulcatâ, aurantiâ; anfractibus fasciâ latâ albidâ cinctis; columellâ quinque plicatâ.

Long. 29 mill.; larg. 12 mill.

Cette description et le dessin qui l'accompagne sont faits sur l'individu même de la collection de Lamarck; ce naturaliste l'avait confondue avec sa mitre de Péron, mais M. Deshayes l'en a fort bien distinguée (*Encycl. méth. Art. Mitre.* t. 2. p. 464). Voici ce qu'il en dit : « Dans la collection de La-« marck, avec plusieurs individus de l'espèce que « nous venons de décrire (*mitra Peronii*), il s'en « trouve un autre qui a avec eux beaucoup de res-« semblance, mais qui cependant, par ses caractères, « devra constituer une très forte variété, peut-être « même une espèce distincte de celle avec laquelle « Lamarck l'avait confondue. »

La mitre de Michelin diffère effectivement d'une manière notable de celle avec laquelle elle était confondue; sa forme est plus alongée, ses tours sont profondément et largement sillonnés en travers au lieu d'être finement striés. La bande blanche qui orne les tours est très large tandis qu'elle est étroite dans la mitre de Péron; sa columelle présente cinq plis tandis qu'il n'y en a que quatre dans l'autre; enfin son bord droit n'offre pas le renflement interne qui retrécit vers le haut l'ouverture de la mitre de Péron.

Nous avons dédié cette espèce à notre savant con-

frère M. Michelin, conchyliologiste qui a enrichi la science de beaucoup d'espèces nouvelles publiées dans notre magasin.

Habite les mers de la nouvelle Hollande : unique dans la collection du prince Masséna.

GUÉRIN. Mai 1831.

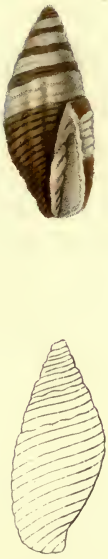

Mitra *Michelinii*. *Guérin*.

ACASTE. Acasta. *Leach. Cuv. R. A.* t. 3.

A. TUBULEUSE. *A. tubulosa.* Deshayes.

A. testâ elongatâ, tubulosâ, parte superiore roseâ; valvis transversè striatis; valvâ baseos profundissimâ longitudinaliter lævè striatâ; margine integrâ.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec *l'acasta sulcata* de Lamarck (figurée au n° 24 de ce magasin) quoiqu'elle en soit parfaitement distincte; elle est beaucoup plus tubuleuse; les pièces sont alongées, striées longitudinalement à l'intérieur et transversalement à l'extérieur; leur sommet est lisse et teinté de rose briqueté. Les stries extérieures sont très fines, assez régulières, et plus apparentes à la base des pièces qu'au sommet. La valve de la base est beaucoup plus profonde que dans l'autre espèce; elle est toute blanche, mince, cassante, striée légèrement en longueur. Le bord est entier et sans crénelures.

Les grands individus de cette espèce ont pu avoir vingt millimètres de longueur. La moitié de cette dimension étant occupée par la valve de la base, à l'endroit le plus large de la coquille, qui est celui de la suture des pièces supérieures et de la base, on trouve six millimètres de diamètre.

On doit cette espèce aux naturalistes de l'expédition du capitaine Freycinet; elle est dans la collection du Muséum sans indication de l'habitat.

Deshayes. Octobre 1830.

Acasta *Tubulosa*. *Deshayes*.

SCALAIRE. Scalaria. *Lamarck.*

S. australe. *S. australis.* Lamarck.

Sc. testâ turritâ, gracili, apice obtusâ, albâ; costis lævibus rectissimis, infra ultimum anfractus supra carinam impositis; suturis vix excavatis.

Habite les mers de la Nouvelle Hollande. *M. Macleay.* Mon cabinet. Elle est imperforée, glabre, sans taches, et n'a qu'un pouce de longueur (*Lam. an. s. vert.* t. 6. 2e. part. p. 228. n. 6.)

Long. 28 mill.

Nous devons la communication de cette espèce rare à la complaisance de M. le prince Masséna, qui a bien voulu nous permettre de dessiner les espèces décrites par Lamarck et non encore figurées. Possesseur de la plus riche collection de mollusques qui existe en Europe, et ayant acquis celle de Lamarck, type de l'ouvrage de ce grand naturaliste, M. le duc de Rivoli rend le plus grand service à la science en permettant aux conchyliologistes de consulter cette collection pour lever leurs doutes sur quelques espèces qui n'ont pas été figurées et que Lamarck ne fait connaître que par une description très courte laissant quelquefois à desirer. Nous avons été engagé par beaucoup de conchyliologistes à donner la figure des *individus mêmes*, sur lesquels ces descriptions ont été faites, et nous profiterons de l'occasion unique, qui nous est offerte par le zèle éclairé pour la science du possesseur de la collection de Lamarck. Qu'il nous soit permis de lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

Guérin. Avril 1831.

Scalaria *Australis* . *Lamarck* .

Magasin
de
Zoologie

Seconde année

Classe V
Mollusques.
Planches 1 à 18

1832.

Magasin
de
Zoologie

Seconde année

Classe V
Mollusques
Planches 1 à 18

1832.

PLEUROBRANCHE. Pleurobranchus. *Cuvier.*

P. réticulé. *P. reticulatus.* Rang.

P. corpore ovali-oblongo, convexo, lævigato, antice obtuso, postice subacuto; suprà bruneo-luteo, maculis rotundis nigris ornato, lineolisque albidis reticulato; pede magno, ovali, pallido; tentaculis superioribus bruneis, inferioribus pallidis; oculis nigris; branchiis luteis perlucidis.

Long., 7 centim. 1/2.

Testâ parvâ, oblongâ, subquadrangulatâ, concavâ, corneâ, bruneâ, striatâ; rostro sinistro, spirali.

Long., 7 millim.

Le Pleurobranche réticulé se distingue des espèces connues jusqu'à ce jour par sa coloration et par les caractères de son test. Il est généralement d'un jaune couleur de chair plus foncé sur le bouclier que partout ailleurs; la surface de celui-ci présente en même temps des taches noirâtres assez nombreuses, surtout vers les bords, plus ou moins grandes, arrondies, et un peu nébuleuses; on y remarque encore une grande quantité de petites lignes blanches, irrégulières, et qui par leur entrelacement imitent assez les mailles d'un filet. Le bouclier est de forme ovale et un peu bombé; l'échancrure qu'il forme en avant est assez large, et en relevant son bord antérieur, on voit les deux yeux qui sont noirs, rapprochés, et postérieurs aux tentacules. Le pied, dont la couleur est pâle et uniforme, est très grand. La tête et les deux tentacules inférieurs sont de même couleur que le pied, et comme lui ils débordent le bouclier : les tenta-

cules supérieurs sont longs, subcylindriques, légèrement renflés dans leur tiers supérieur, de couleur brune foncée, et régulièrement striés en travers. Les branchies présentent un panache pyramidal, coloré d'un beau jaune transparent, et ont leurs découpures serrées.

La coquille est petite, oblongue, quadrangulaire, concave en dessous et convexe en dessus. Elle présente un bord droit et un bord antérieur qui sont minces, tandis que le bord gauche est épais et se termine en arrière par un petit sommet spiral bien distinct, sur lequel on peut facilement compter un tour et demi : elle est irrégulièrement striée; sa texture est cornée, et sa couleur roussâtre en dessous et bleuâtre en dessus.

J'ai trouvé le Pleurobranche réticulé à l'île du Prieur, dans la baie de Saint-Antoine, dans le mois de mars. Il paraît y être peu commun, et vit sous les rochers que la mer délaisse dans ses mortes eaux.

Rang.

Mars 1830.

Pleurobranchus *reticulatus*. *Rang*.

Rang P.t

Rémond Imp.r

CALYPTRÉE. Calyptræa. *Lamarck.*

C. (Calypéopsis) rugueuse. *C.* (*Calypeopsis*) *rugosa.* Less. *Zool. Coq.*, nº 158.

Longueur 6 cent. $\frac{1}{2}$; largeur 53 mill.; hauteur 2 cent.

Cette coquille est patelliforme, convexo-conique, oblongue, à circonférence profondément dentelée, à dents inégales, arrondies, festonnées. L'extrémité antérieure est un peu plus étroite que la postérieure. La surface supérieure s'élève en cône à sommet obtus, placé un peu en arrière. Une dépression assez marquée entoure la base du cône et forme sur le pourtour un talus marginal. Des côtes noueuses, grosses, séparées par des sillons profonds, raboteux, descendent obliquement du sommet jusqu'aux bords, où ils se perdent après avoir été coudés par la dépression, en formant les dents saillantes du pourtour. L'intervalle des côtes est plane sur le bord et marqué d'un trou ou d'une fossette dans la portion amincie ou terminale du sillon. Cette face supérieure, côteleuse, est rouge-brunâtre.

En dedans cette Calyptrée est concave, et sa surface est sillonnée de rigoles larges et peu creusées, qui répondent aux sillons du dessus. Le fond ou la voûte est lisse. D'une lame fixée au côté droit, et canaliculée à l'angle aigu du même bord, s'évase et se forme un cornet interne, qui constitue une deuxième coquille, entière, libre dans toute son étendue, hormis au fond et sur le côté droit. Ce cornet est obovalaire, lisse, assez épais, évasé à sa circonférence, qui est mince et libre. Il est coloré en blanc mat, tandis que sa surface interne est rougeâtre.

Nous n'en avons rencontré qu'un seul individu, qui est déposé au Muséum, sur les sables de Payta, sur la côte du Pérou.

Lesson.

Calyptræa *(Calypeopsis) rugosa* . *Lesson*

Giraud Sculp^t . *Rémond Imp^r*

FIROLE. Firola. *Péron.*

F. caudine. *F. caudina.* Rang.

F. corpore elongato, cylindraceo, anticè truncato, posticè acuminato; pinnâ unicâ, subrotundâ, punctulis purpureis ornatâ; rostro purpureo, tentaculis elongatis, oculisque nigris ad basim instructo; caudâ acutâ ad apicem purpureâ, maculâ nigrâ in medio notatâ; nucleo pedunculato, nigro, pectinem branchiarum anticè ferente.

Long., 8 cent.

La nouvelle espèce de Firole que nous décrivons ici nous est connue par plusieurs beaux individus parfaitement complets que nous avons observés vivants et qui nous ont fourni les caractères suivants.

Le corps est gélatineux et diaphane à tel point que lorsqu'il est dans l'eau on ne distingue que les parties colorées. Il est allongé, cylindrique, recourbé en avant et en arrière, tronqué d'une part et acuminé de l'autre. La nageoire est presque arrondie et porte une petite ventouse bien distincte à sa partie postéro-supérieure. La tête, ou pour mieux dire le mufle, est cylindrique, un peu renflé à son extrémité où s'ouvre la bouche, dont les bords sont un peu plissés. A la base de ce mufle sont situés deux tentacules assez longs, recourbés en crochets pointus et portant les yeux à leur pied sur de petits renflements et un peu en dehors. La queue est bien distincte du reste du corps; elle est conique, effilée, aiguë et sinueuse. Le nucléus est assez volumineux et présente ses branchies un peu en avant; il est placé à l'extrémité d'un pédoncule gros et conique. Le canal alimentaire est visible dans toute sa longueur, à l'aide de sa transparence générale, et sa partie la

plus volumineuse, située en avant de la nageoire, est colorée d'une teinte vineuse assez foncée. Le nucléus est noir de même que les tubercules où sont placés les yeux et qu'une large tache que l'on remarque au milieu de la longueur de la queue, du côté ventral. La base de la nageoire est pourprée, avec des points de la même couleur, mais plus foncés; enfin l'extrémité de la queue est rose, et celle du mufle est d'un violet foncé.

Des rapports frappants existent entre cette espèce etles Carinaires; ils consistent surtout dans la forme des tentacules et dans la disposition du nucléus et des branchies.

De même que toutes les espèces de Firoles et de Carinaires que nous avons observées jusqu'à ce jour, cette nouvelle espèce nage constamment dans une position renversée, soit qu'elle aille en avant, soit, comme il arrive souvent, qu'elle se porte en arrière.

Nous l'avons trouvée dans l'océan Atlantique, aux approches de l'équateur.

Rang.

Juin 1830.

Firola *caudina*. *Rang*.

Remond Imp.

ATLANTE. Atlanta. *Lesueur.*

A. de Keraudren. *A. Keraudrenii.* Lesueur.

A. testâ suborbiculari, spirali, tenui, membranaceâ, diaphanâ, utrinquè umbilicatâ; anfractibus omnibus in utroque umbilico perspicuis, ultimo carinato; aperturâ triangulatâ, anticè fissuratâ; operculo vitreo, striato, subtriangulato; corpore spirale, diaphano, purpureo.

Diam., 2 à 3 mill.

L'Atlante de Keraudren se distingue de celle de Péron par sa texture membraneuse et un peu moins transparente; par sa forme plus épaisse, en même temps que son diamètre est moins grand (fig. 2, 3); par sa carène toujours moins large et qui n'occupe qu'un peu plus de la moitié du dernier tour, s'atténuant insensiblement et se changeant ensuite en une cannelure médiane; par ses tours contigus, dont la disposition est telle que les premiers rentrent dans l'ouverture; enfin par la forme de cette ouverture même (fig. 4), qui est à peu de chose près celle d'un triangle équilatéral, et qui présente en avant une échancrure profonde au lieu d'une véritable fissure.

L'opercule (fig. 7) est vitré, strié en travers, faiblement flexueux dans son plan, et en forme de demi-cercle, présentant un angle qui est le sommet, au milieu du bord arqué.

L'animal nous a donné lieu, non-seulement de distinguer cette espèce de celle de Péron, mais encore d'ajouter des caractères importants à la description générique que nous avons donnée dans un Mémoire publié par la Société d'Histoire naturelle de Paris.

Sa couleur générale est le pourpre le plus éclatant, nuancé de diverses manières, selon les organes où il se montre. Très foncé dans le tourillon, il devient pres-

que bleu plus en avant, rose à la nageoire, et d'un vif éclatant à la ventouse ainsi qu'à la trompe. L'extrémité postérieure, que nous avons fait connaître dans notre Mémoire comme portant un opercule, nous a offert dans cette espèce, et depuis aussi dans l'autre, une seconde nageoire moins grande que la principale et plissée. La trompe, qui est transparente, porte à sa base deux tentacules coniques et peu allongés qu'accompagnent en arrière des yeux (fig. 6) d'un brillant très vif : à travers sa transparence on voit la bouche se porter avec vivacité, quand l'animal est vivant, en arrière et en avant, et, dans ce dernier cas, deux petites pièces cornées, finement découpées et analogues à ce que nous connaissons dans les Carinaires, se montrer tout entières au dehors (fig. 5). Cette observation fournit encore un caractère important à ajouter à la connaissance du genre.

L'Atlante de Keraudren nage avec une grande vivacité et comme par un sautillement vague. Quand elle veut descendre au fond de l'eau, il lui suffit de rester immobile.

Nous l'avons trouvée en abondance dans la Méditerranée, entre les îles Baléares et la côte d'Espagne.

Rang.

Juillet 1831.

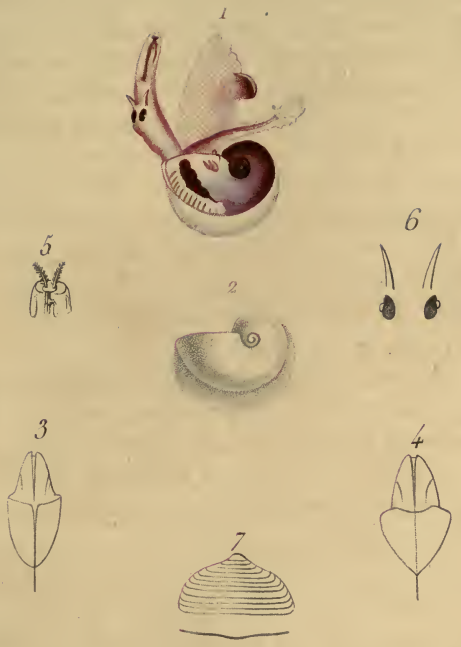

Atlanta *Keraudrenii*. *Lesueur*.

Rang Pt. *Rémond Imp.r*

MARGINELLE. Marginella. *Lam.*

M. helmatine. *M. helmatina.* Rang.

M. testâ ovato-oblongâ, griseo-fulvâ, fasciis duabus fuscescentibus cinctâ, punctis nigricantibus per series transversas dispositis ; spirâ brevi, conicâ ; labro intùs crenato ; columellâ quadriplicatâ.

Long., 20 millim.

Cette jolie petite coquille présente par sa forme tous les caractères de la *Marginelle galonnée* de M. de Lamarck, près de laquelle elle doit être placée ; mais elle est seulement plus petite. Elle est, sur un fond gris, chargée d'une grande quantité de petits points plus gris, tirant sur le noir, et qui, lorsqu'on les regarde attentivement, semblent avoir été effacés ; ces points, rapprochés les uns des autres, sont disposés assez régulièrement en séries de petites lignes ; deux fascies faiblement marquées ornent son dernier tour. Le bord droit, très marginé, portant quelques petites lignes noires et distantes, est finement crénelé à l'intérieur. Nous avons trouvé la Marginelle helmatine sur la côte d'Afrique, depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'aux Bisagots.

Rang.

Décembre 1829.

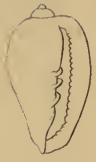

Marginella *hæmaltina* . *Rang* .

Rémond Imp.r

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. orangée. *M. aurantiaca.* Lamarck.

M. testâ ovatâ, transversim sulcatâ, aurantiâ, albo zonatâ; columellâ quadriplicatâ, labro crenulato.

Lamarck. Anim. s. vert. t. 7, p. 316.—Encycl. pl. 375, f. 5. *Mitra aurantia.* Ann. ibid. n° 50.

Long., 40 millim.

Coquille fort rare qui provient des mers de la Nouvelle-Zélande. Un très bel individu nous a été communiqué par M. Quoy, l'un des voyageurs naturalistes qui ont illustré dans ces derniers temps la marine française. La Mitre orangée est conique, pointue, plus courte que le dernier tour; elle est formée de huit tours aplatis, légèrement étagés, à suture simple, mais un peu profonde. Ces tours sont étroits, et ornés de cinq à six stries transverses très fines, écartées et assez profondes; elles sont simples, et sur le dernier tour elles continuent jusqu'à la base, où elles se changent en rides transverses. Ces rides sont plus rapprochées que les stries. L'ouverture est alongée, fort étroite, rétrécie à ses deux extrémités; le bord droit est épaissi, crénelé en dedans dans toute sa longueur. La columelle est pourvue dans son milieu de cinq plis graduellement décroissants et toujours blancs; au-dessous de ces plis, le bord gauche est extrêmement mince et appliqué, mais il se relève et s'épaissit dans tout le reste de la longueur de la columelle. Ce bord gauche est blanc, tandis que l'intérieur de l'ouverture est d'un blanc rosâtre. En dehors cette coquille est d'une belle couleur orangée, et la partie supérieure des tours est ornée d'une zone blanche assez

large. Cette zone occupe ordinairement trois ou quatre stries. Cette coquille est longue de 40 millimètres: elle est ordinairement plus petite.

Deshayes.

Avril 1831.

Mitra *aurantiaca*. Lamarck.

Rémond Imp.r

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. bâtonnet. *M. bacillum.* Lamarck.

M. testâ fusiformi, subcylindricâ, transversè sulcatâ, fusces-cente, albido undatâ; spirâ brevi, obtusiusculâ; columellâ sexplicatâ.

Mitra bacillum. Lam. An. s. vert. t. 7, p. 321, n° 66.—Ann. ibid. n° 66.

Long., 24 millim.

Cette espèce de mitre présente cet intérêt particulier de former le passage entre les mitres proprement dites, et celles dont M. Sowerby a fait son genre *Cône helix.* Elle ressemble en effet à un petit cône à spire fort longue, et dont les tours sont arrondis à leur partie supérieure; elle est oblongue alongée, subcylindracée, à spire conique et pointue plus courte que le dernier tour. Elle est composée de huit tours courts, légèrement étagés, convexes vers les sutures, aplatis dans le reste de leur étendue; ils sont chargés de quatre à cinq gros sillons transverses, subanguleux, dont l'un, ordinairement plus gros, est situé immédiatement au-dessous de la suture. Ces sillons sont simples, non ponctués, même dans le jeune âge. Le dernier tour est conoïde; il est régulièrement sillonné comme ceux qui précèdent. L'ouverture, qui le termine antérieurement, ressemble entièrement à celle des cônes et notamment à ceux de la section des bâtonnets; elle est longue et étroite; le bord droit est mince, tranchant, un peu échancré à sa partie supérieure, légèrement ondulé dans sa longueur par les sillons qui y aboutissent. La columelle est droite, parallèle au bord droit; elle porte dans son milieu six plis tranchants subimbriqués. Cette coquille est as-

sez variable, quant à la couleur; tantôt elle est grisâtre, tantôt d'un jaune orangé, et quelquefois rougeâtre. Sûr ces diverses couleurs se dessinent assez nettement des flammules longitudinales blanches, tantôt droites, tantôt onduleuses.

Cette coquille, fort rare, provient, à ce qu'il paraît, des mers de la Nouvelle-Hollande.

Deshayes.

Avril 1831.

Mitra *bacillum*. *Lamarck*.

Rémond Imp^r.

FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

F. mandarin. *F. mandarinus.* Duclos.

F. testâ ovato-fusiformi, subventricosâ, transversim tenuissime striatâ, fuscâ, anfractibus valde convexis; caudâ spirâ breviore; aperturâ elongatâ; labro intus sulcato.

Long., 96 millim.; largeur, 40 mill.

Coquille ovale fusiforme, légèrement ventrue, assez épaisse, striée finement d'une manière uniforme et de couleur brune tirant sur le rouge. Spire composée de huit tours, dont les premiers présentent une légère apparence de nodulation; bouche blanche; bord droit fortement strié à l'intérieur. Cette coquille, d'une grande fraîcheur et d'une parfaite conservation, vient des mers de la Chine, et, quoique bien distincte, a pourtant quelque analogie avec les *Fusus cornutus* et *nodocarinatus* de MM. *Quoy et Gaimard*, en tête desquels elle doit être placée. Ces deux Fuseaux font partie de la collection du Muséum, et celui que nous décrivons appartient à la nôtre. Nous n'en connaissons que deux exemplaires.

Duclos.

Décembre 1831.

Fusus *mandarinus*, *Duclos*.

Giraud Sc.t *Remond Imp.t*

CABOCHON. Pileopsis. *Lamarck.*

C. velu. *P. pilosus.* Deshayes.

P. testâ ovato-rotundâ, patelliformi, conicâ, irregulari, albâ, eleganter decussatâ, cuticulo fusco piloso operto, apice subrecto excentrico, posticali; marginibus integris, incrassatis.

Long., 13 millim.; larg., 11 millim.

Nous plaçons cette jolie coquille dans les cabochons; il serait possible cependant qu'elle appartînt aux hipponices; mais ne l'ayant pas vue en place, nous ignorons si elle se fait un support. Elle est ovale-obronde, conique, patelliforme, irrégulière. Son sommet, redressé, est postérieur; la surface extérieure, sous un épiderme velu et à poils fort longs et flexibles, est blanche et couverte de petites côtes longitudinales droites, nombreuses, serrées, rayonnantes, un peu onduleuses, coupées en travers par des stries assez profondes, subécailleuses. L'intercroisement des stries et des côtes produit sur la surface un réseau aussi fin qu'élégant. En dessous la coquille est évasée comme un pavillon de trompette, les bords sont élargis et assez épais; la cavité intérieure est blanche, et l'on y remarque une grande impression musculaire en fer-à-cheval. Nous ignorons quelle est la patrie de cette espèce.

Deshayes.

Décembre 1831.

V.

9.

Pileopsis *pilosus*. *Deshayes*.

Giraud Sc.

Remond Imp.

Venericardia *squamigera* . *Deshayes* .

Giraud Sc^t . .

Rémond Imp^r .

CYRÈNE. Cyrena. *Lamarck.*

C. papoue. *C. papua.* Less.

Longueur, 56 mill.; largeur, 6 cent.; épaisseur, 36 mill.

Cette Cyrène a beaucoup de rapports avec la *Cyrena zeylanica* de Lamarck, figurée dans Chemnitz, n° 336; mais elle s'en distingue par une épaisseur plus considérable dans la charnière, et par quelques autres particularités de détails.

Cette coquille est subarrondie, renflée, à valves inéquilatérales, à côté supérieur aigu, l'inférieur en demi-cercle, les bords antérieur et postérieur comprimés, minces, irrégulièrement arrondis. Les crochets sont courts, convexes, rapprochés, dirigés en avant. Le ligament externe, brunâtre, occupe une lunule alongée, étroite. Les valves sont extérieurement convexes, revêtues d'un épiderme vert-pomme, rarement brunâtre, couvert de stries circulaires, régulières. L'intérieur est lisse, blanc de lait. Les dents cardinales sont au nombre de trois, séparées par deux fossettes profondes. Chaque dent est divisée en deux portions par une rainure moyenne. Des deux dents marginales de la valve gauche, l'antérieure, rapprochée des dents cardinales, est conique, élevée; la postérieure, alongée et obsolète. La valve droite a sa dent marginale antérieure conique, creusée en-dessus d'une fossette profonde, concave pour recevoir la dent opposée.

Ses onglets ne sont jamais déchirés et sont seulement colorés en blanc mat. Une légère variété a son épiderme

brunâtre ; une autre variété est beaucoup plus mince, et a sa charnière moins épaisse.

La Cyrène-papoue est abondante dans les eaux douces des petits ruisseaux de la Nouvelle-Guinée et de l'île de Waigiou.

Lesson.

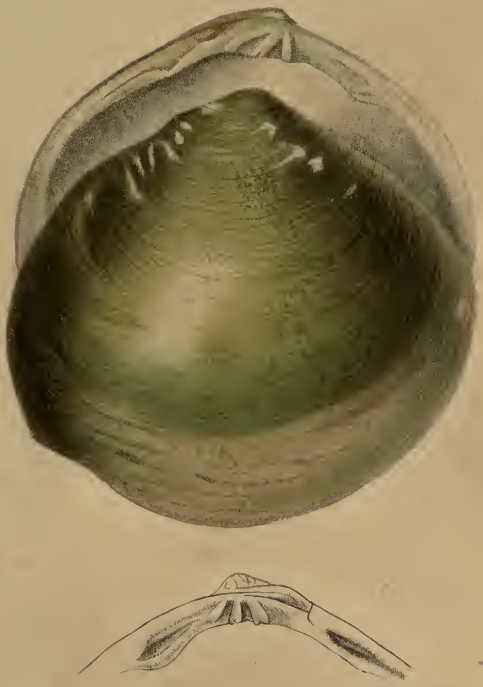

Cyrena *papua* Lesson.

MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. muriquée. *M. aurita.* Muller.

Bulimus auritus. Brug. — *Strombus auritus.* Gmel. — *Pirena aurita.* Lam.

M. testa turritâ, conicâ, muricatâ, rufescente, fasciâ bruneâ cinctâ; anfractibus medio tuberculis obtusis, compressis, armatis; apice corrosâ; aperturâ ovali, albâ; labro anticè prominente.

Long., 5 cent.

Corpore elongato, aurantio, bruneo marmorato; pallio fimbriato, luteo-pallide; rostro antice bruneo; pede carnicolore.

La *Mélanie muriquée* est conique et turriculée, toujours plus ou moins rongée au sommet, selon son âge. Elle est revêtue d'un épiderme extrêmement mince et transparent; sa couleur est d'un roux verdâtre assez clair, interrompu par des bandes noires. Une seule rangée de tubercules élevés, obtus et un peu comprimés, s'étend depuis le sommet jusqu'au bord droit, en parcourant chaque tour dans son milieu. L'ouverture est ovale, très blanche et un peu évasée en avant. Le bord droit est proéminent à sa partie antérieure.

L'animal est alongé et de couleur orangée marbrée de brun; les franges du manteau sont d'un jaune pâle; l'extrémité du mufle brun, et le pied couleur de chair.

L'opercule est ovale, corné, noir et pauci-spiré. L'un de

ses côtés forme un arc rentrant, tandis que l'autre est très arrondi en dehors.

Cette espèce, qui offre quelques variétés, habite dans les fleuves de la côte de Malaguette avec la *M. tuberculosa*.

RANG.

Melania *aurita* . *Muller* .

Rang et Guérin Pl. *Giraud Sc.!* *Rémond Imp*

MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. tuberculeuse. *M. tuberculosa.* Rang.

M. testâ turritâ, conicâ, tuberculosissimâ, epiderme bruneo-virente; apice truncatâ; tuberculis obtusis, bruneis, per series transversales et longitudinales dispositis; aperturâ ovali, albidâ; labro antice prominente.

Long., 5 cent. 7 mill.

Corpore elongato, nigro-viride; pallio fimbriato, nigro marginato; rostro, tentaculisque nigris.

La Mélanie tuberculeuse est conique et turriculée, toujours tronquée et rongée à son sommet, à moins qu'elle ne soit jeune. Elle est revêtue d'un épiderme mince et de couleur jaune-verdâtre, qui passe quelquefois au châtain. Ses tours sont presque aplatis et présentent chacun deux rangées transverses de tubercules élevés, obtus et bruns, qui, par leur disposition, forment aussi des séries longitudinales. Outre ces deux rangées de tubercules, le dernier tour en porte encore quelques autres plus en avant, mais de moins en moins saillants. L'ouverture est ovale, blanchâtre, et un peu évasée en avant; le bord droit est très avancé à la partie antérieure.

L'animal est alongé et de couleur noire un peu verdâtre; il porte un mufle proboscidiforme très saillant, demi-cylindrique, échancré en avant, et de couleur noire. De chaque côté de ce mufle se trouve un tentacule conique, peu alongé, également noir et portant l'œil à la base extérieure

sur un léger renflement. Le manteau est de couleur pâle un peu jaunâtre et montre ses franges sur le côté gauche quand l'animal est tout développé. Le pied est grand et moins sombre en dessous qu'en dessus.

L'opercule est ovale, corné, noir et pauci-spiré, son sommet étant tout-à-fait sur le bord du côté arrondi.

Cette belle Mélanie habite les fleuves de la côte de Malaguette, où elle est très commune. Elle se tient à quelques lieues au-dessus de l'embouchure, là où remontent encore les eaux de la mer. D'autres espèces de Mélanie, des Néritines et la Galathée, vivent avec elle sur les bancs de sable.

Rang.

Melania *tuberculosa* . *Rang* .

Rang et Guérin Pl. *Giraud Sc.* . *Remond Imp.*

CALYPTRÉE. Calyptræa. *Lamarck.*

C. (Trochatelle) araucanienne.

C. (*trochatella*) *araucana.* Less. *Zool. de la Coq.*, texte, t. 2, 1re partie, n° 156.

Long. et larg., 4 ½ cent.; hauteur, 2 cent.

Cette Calyptrée est trochoïde, convexo-conique, arrondie, dentelée sur le pourtour et inégale ou à bords plus ou moins fléchis et saillants. Le dessus du test est très encroûté (tous les individus étudiés par nous ne différaient point sous ce rapport), bien cependant qu'on puisse distinguer sur les bords de larges sillons, qui partent du sommet ou de l'onglet et vont se rendre sur les bords en rayonnant. Ces sillons sont profonds et séparés par des crêtes saillantes. La spire externe est nulle; elle est remplacée par un sommet conique, aigu, médian, analogue à celui des patelles régulières. La surface inférieure est concave, lisse, nacrée, à lame transversale naissant, au centre même du test, de l'axe columellaire, qui est dilaté à sa naissance et qui se contourne pour monter vers la voûte. La columelle est aplatie, sans traces d'ombilic, courte, et se continue en un bord mince, libre, qui se soude au rebord du côté gauche de la coquille. La lame intermédiaire décrit donc un plan incliné, qui suit, en s'enfonçant, la ligne spirale de l'axe columellaire.

La coloration de cette Calyptrée en dessus est un blanc verdâtre, et en-dessous un blanc nacré tacheté de pourpre noir et de rougeâtre, plus particulièrement au fond de la

voûte et sur les bords : parfois une teinte rouille remplace le rouge noir.

Cette espèce de mollusque pullule dans la baie de Talcahuano, dans la province de la Conception, au Chili. Elle est surtout abondante sur les rochers de l'île de Quiriquine, où sa circonférence se moule aux inégalités des rochers sur lesquels elle s'attache. Son test se recouvre de serpules et de vermilies.

Lesson.

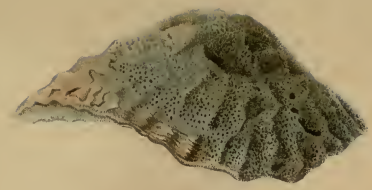

Calyptræa (*Trochatella*) *araucana*. *Lesson*.

Giraud Sc.t. Rémond Imp.r

NUMMULITE. Nummulites.

N. MILLE-TÊTES. *N. mille-caput.* N. Boubée.

N. testâ latissimâ, tenuiter striatâ, striis parallelis, subtùs complanatâ, superiùs vix in medio convexâ, intùs multi-spiratâ, spiris dicothomis, inæqualiter bipartitâ, parte superiori minus crassâ.

Diamètre, 40 à 50 millim.; épaisseur, 5 millim.

La Nummulite mille-têtes est ainsi nommée, parce que, au lieu de rester simple et de ne présenter qu'une seule série de loges, la spire se bifide plusieurs fois et donne ainsi naissance à plusieurs séries nouvelles qui se continuent et s'enroulent ensemble avec la première dans le même plan, au nombre de neuf ou dix, comme si plusieurs animaux avaient simultanément concouru à la former. Toutefois il est difficile de s'expliquer bien exactement cette singulière particularité, vu que l'on ne connaît pas d'une manière assez précise l'organisation des animaux qui ont produit les nummulites.

Quelques individus (fig. 4) présentent des lobes arrondis et semblent composés de plusieurs nummulites soudées ensemble, comme si quelques-uns des animaux coexistants, en supposant qu'il y en eût plusieurs, se fussent un peu écartés, dans leur enroulement, du plan de la spire, et eussent ainsi formé leur coquille à part. Ce double fait, si extraordinaire et tout nouveau dans l'étude de ces coquilles, pourra confirmer ou infirmer fortement la théorie des malacologistes sur ces corps, qui longtemps sont demeurés problématiques.

La Nummulite mille-têtes est peu épaisse (f. 1, 2); elle semble lisse extérieurement, quoique couverte de *stries*. Ces stries offrent cette double singularité encore bien difficile à comprendre : 1° qu'au lieu d'être disposées radiairement, comme il semble que ce dût être d'après l'organisation intérieure de la coquille, elles sont toutes *parallèles;* 2° qu'elles ne règnent de chaque côté de la coquille que sur la *moitié de sa surface*, la moitié striée d'une face correspondant à la moitié non striée de l'autre. Il est des individus sur lesquels les stries semblent effacées ou ne pas exister; les jeunes individus surtout en sont généralement dépourvus.

Les deux moitiés de cette nummulite ne sont pas également épaisses ; la partie la plus épaisse est en même temps la moins convexe, tandis que celle qui est moins épaisse est un peu plus arquée et présente même dans le centre un petit bouton très peu sensible, mais qui l'est assez pour que l'on puisse déterminer extérieurement et sans casser la coquille, quelle est la *partie supérieure* de la nummulite, en donnant ce nom à la moitié plus mince et plus convexe.

Cette espèce est la plus grande des nummulites connues; dans un échantillon déposé dans les collections du Muséum, son diamètre dépasse 50 millim. (près de 2 pouces). Elle se trouve à Bastennes, près de Dax (Landes), dans un calcaire grossier marin, remarquable par la quantité de nummulites dont il est pétri. Elles se réduisent à quatre espèces, dont les trois autres, également nouvelles, sont brièvement décrites dans le *Bulletin de nouveaux gisements de France* (1er livr.), sous les noms de *N. lenticularis, crassa, planospira.*

Nérée Boubée.

14 juillet 1832.

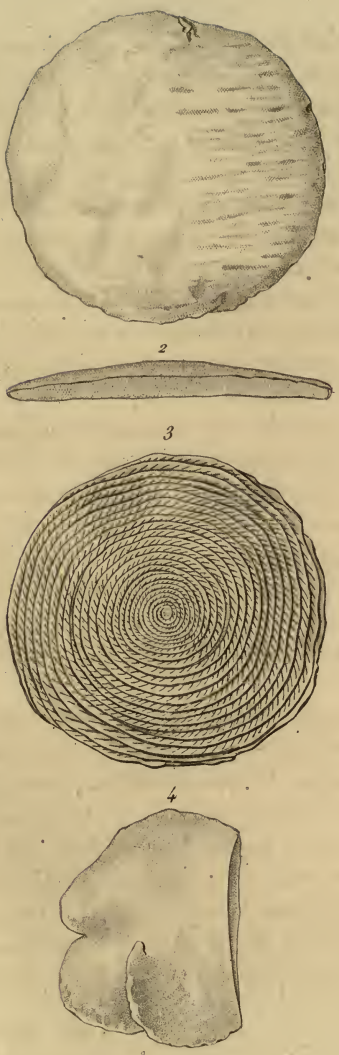

Nummulites *millecaput* . *N. Boubée* .

CANCELLAIRE. Cancellaria. *Lamarck.*

C. impériale. *C. imperialis.* Michelin.

C. testâ ovatâ, ventricosâ, transversim et longitudinaliter costatâ, aurantiâ, cinctâ zonæ albæ; costis nodulosis, spirâ brevi, suturis canaliculatis, anfractibus supernè angulatis obtusis, tuberculato-coronatis, suprà convexis, striatis, albidis, columellâ subtriplicatâ, labro sulcato, intùs albo.

Long., 35-40 mill.; larg., 30 mill.

La forme extérieure de cette coquille lui donne l'apparence d'une cassidaire qui n'aurait pas de canal; mais la disposition des plis de la columelle m'a déterminé à la classer dans les Cancellaires. Ses plis transverses sont de différentes grosseurs, alternativement placés. Ses côtes longitudinales sont peu marquées; cependant elles forment des nodosités aux points de rencontre avec les plis. L'angle du sommet des tours est orné d'une couronne de tubercules anguleux. La couleur de la coquille est orangée avec une zone blanche vers le milieu et sur le sommet des tours. La suture est profondément et irrégulièrement canaliculée. La columelle est à trois plis, et elle est blanche, ainsi que l'intérieur de la coquille, qui est successivement lisse et sillonnée.

H. Michelin.

Septembre 1832.

Cancellaria *Imperialis*, *Michelin*.

Pollet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby.*

S. de Sowerby. *S. Sowerbyi.* Michelin.

S. testâ ovali, convexâ, luteo-cinereâ, intùs albidâ, nitidâ; costellis numerosis, irregularibus, rotundatis; vertice centrali cincto punctis parvulis rufis; siphoni luteo, margine dentato, serrato: impressio muscularis arcuata, transversa, rufa.

Long., 22 mill.; larg., 19 mill.

Cette coquille est une des plus tranchées de ce genre encore peu nombreux en espèces. Le siphon est large et profond. — Il est facile de la distinguer par son impression musculaire dont la couleur brune ressort bien sur un fond blanchâtre. Le dessus est d'un jaune cendré et à côtes irrégulières, dont le prolongement forme des dents de scie qui sont quelquefois séparées entre elles intérieurement par des points bruns. Patrie inconnue.

H. Michelin.

Septembre 1832.

Siphonaria *sowerbyi*. *Michelin*.

Giraud Sculp.t

Finot Imp.r

BUCCIN. Buccinum.

B. SEPIMENTE. *B. sepimentum* Rang.

B. testâ ovatâ, levigatâ, subcrassâ, albo griseâ; suturâ decurrente ad partem anteriorem positâ; spirâ conicâ, acutâ; aperturâ ovatâ, callo posteriore septiformi transversim disposito; columellâ planâ, anticè acutâ.

Long., 21 à 24 millim.

Cette curieuse petite coquille est ovale, ventrue, assez solide et épaisse, presque lisse, et d'une couleur générale verdâtre, interrompue par des bandes violettes au nombre de deux. Le dernier tour, qui est beaucoup plus grand que tous les autres réunis, présente à sa partie antérieure une suture assez profonde. La spire est conique, pointue, et les tours qui la composent, un peu arrondis et bien distincts, sont au nombre de cinq et demi environ. L'ouverture est ovale et de grandeur moyenne, malgré la longueur du bord droit, ce qui provient de ce qu'il existe à la partie postérieure de la columelle une callosité très élevée et en forme de cloison, qui, s'avançant vers ce bord droit, forme une séparation ou cavité particulière en arrière de l'ouverture véritable. Cette callosité, que l'on voit dans les éburnes et dans beaucoup de pourpres, est ici plus sensible que partout ailleurs. La columelle est assez fortement arquée; elle est plane, calleuse et aiguë en avant; le bord droit est mince, tranchant, et forme en avant une échancrure large et profonde.

Lorsqu'en 1829 nous trouvâmes pour la première fois cette coquille, il nous fut impossible de saisir sur-le-champ le genre auquel elle devait appartenir; nous doutâmes aussi qu'elle fût adulte; mais sur ce dernier point nous n'avons

plus d'incertitude, aujourd'hui que nous en avons observé un grand nombre à tous les âges. Deux genres seuls pouvaient se disputer cette espèce : les *Éburnes* et les *Buccins*. Ses rapports avec le premier consistent dans la callosité qui obstrue la partie postérieure de l'ouverture et dans la suture décurrente que l'on remarque extérieurement à la partie antérieure du dernier tour. Le caractère le plus important manque, c'est celui de la columelle, de l'ombilic et de son canal. Cette considération seule nous a éloigné des Éburnes. Le rapprochement avec le Buccin est bien plus complet ; on le reconnaît dans la forme générale, la concavité de la columelle, la callosité dont venons de parler, et qui se montre souvent, quoique d'une manière moins évidente, dans certaines espèces de buccins, tels que le *maculatum* et le *glans*.

Nous avons découvert le buccin sépimente sur la rade de Saint-Antoine de l'île au Prince, où il se tient par une profondeur de 8 à 14 brasses. Nous n'avons point été assez heureux pour observer son animal.

Buccinum *sepimentum* . *Rang* .

Girard Sculp.

Finot Imp

Magasin
de
Zoologie

Troisième année

Classe V.
Mollusques.

Planches 19 à

1833.

[illegible]

CONE, CONUS, *Lamarck*.

C. [illegible], *C. Klementinus*, [illegible].

C. [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

Long. [illegible] centim. ; long. [illegible] centim.

Ce cône, dont je n'ai [illegible] de la [illegible], est de [illegible] taille, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] le [illegible]. Le fond, blanc rosé, est chargé d'un grand nombre de lignes [illegible] par de petits points [illegible], [illegible] et [illegible], [illegible] [illegible] grandes [illegible] en forme de [illegible] de [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] ; [illegible] de la [illegible] est [illegible] de [illegible].

[illegible] à une variété [illegible], dans [illegible], tous les tours de la [illegible] sont chargés de [illegible] fort [illegible]. [illegible], [illegible].

Ma collection et celle de M. le [illegible] de [illegible], pour l'exposé ; celle de M. [illegible], pour la variété.

[illegible]

CONE. conus. *Lamarck.*

C. Elventin. *C. Elventinus.* Duclos.

C. testa turbinata, albido-rosea; punctis lineolisque rufo-purpureis, basi transversim sulcata, spira elongata, subcoronata; apertura rosea.

Long. 4 centim.; larg. 2 centim.

Ce cône, dont je n'ai trouvé la figure dans aucun auteur, est de moyenne taille; sa spire, légèrement couronnée, est longue, et occupe environ le tiers de la coquille. Le fond, blanc rosé, est chargé d'un grand nombre de lignes formées par de petits points allongés, alternativement blancs et pourpres, sur lesquelles se trouvent quelques grandes taches en forme de nuages de couleur incarnat. La base est profondément sillonnée transversalement : l'intérieur de la bouche est teinte de rose.

Cette espèce a une variété complètement grenue ; dans cet état, tous les tours de la spire sont chargés de tubercules fort prononcés. Patrie inconnue; fort rare.

Ma collection et celle de M. le duc de Rivoli, pour l'espèce; celle de M. Michelin, pour la variété.

Duclos.

Classe V. Pl. 19.

CONE. CONUS. *Lamarck.*

C. Ecvertin. C. Ehemianus. Dodos.

C. testa turbinata, albido-rosea; punctis lineolisque rubi-purpureis, bas transversim sulcata, spira elongata, subcoronata; apertura rosea.

Long. 4 centim.; larg. 2 centim.

Ce cône, dont je n'ai trouvé la figure dans aucun auteur, est de moyenne taille; sa spire, légèrement couronnée, est longue, et occupe environ le tiers de la coquille. Le fond, blanc rosé, est chargé d'un grand nombre de lignes formées par de petits points allongés, alternativement blancs et pourpres, sur lesquelles se trouvent quelques grandes tarbes en forme de nuages de couleur incarnat. La base est profondément sillonnée transversalement : l'intérieur de la bouche est teinte de rose.

Cette espèce a une variété complétement grenue : dans cet état, tous les tours de la spire sont chargés de tubercules fort prononcés. Patrie inconnue; fort rare.

Ma collection et celle de M. le duc de Rivoli, pour l'espèce; celle de M. Michelin, pour la variété.

Dodos.

Conus *elventinus*, *Duclos*.

Giraud Sc. *N. Rémond Imp.r.*

OLIVE. oliva. *Lamarck.*

O. Polpaste. *O. Polpasta.* Duclos.

O. testa ovata, ventricosa, ponderosa, luteola, maculis fuscis violaceo diversiformibus; spira brevi, mucronata; ore albo, columella sextiplicata.

Long. 40 millim.

Cette Olive, nouvellement découverte, qui n'est encore dans aucune des collections françaises, a beaucoup d'analogie, par sa forme seulement, avec l'*Oliva Peruviana,* qui, occupant l'un des derniers échelons de ma série des *Cylindroïdes*, établit en conséquence le passage à ma division des *Glandiformes*. Elle présente pour caractère spécial un nombre considérable de petits triangles sur le sommet de chacun de ses tours de spire : son fond est jaune clair; les maculations dont elle est ornée sont de couleur violette tirant sur le rouge : leur forme est très variée; du côté de la bouche, elles ne présentent que des points ovales ou longs; sur le dos, elles paraissent en lignes légèrement onduleuses. La columelle n'est chargée que de six plis fortement prononcés; la bouche est blanche; le bord droit est teint de brun sur son côté antérieur. Des cent espèces que je possède, celle-ci est assurément une des plus remarquables.

Habite Panama.

Duclos.
Mai 1833.

Oliva *polpasta*, *Duclos*

Goutière sc. *N. Rémond imp.*

HÉLICINE. HELICINA. *Lamarck.*

H. ZÉPHYRINE. *H. zephyrina.* Duclos.

H. testa subglobosa, spira elevata, colore varia. Nunc unicolore, nunc diversissime fasciata, labro margine, columella callosa, operculum castaneum.

Haut. 12 mill.; larg. 13 millim.

Il n'y a encore que quelques années que M. Gray, second du Muséum britannique, donna, dans le *Zoological Journal,* la figure de quinze espèces d'Hélicines et la description de deux autres qu'il nomma *Tankervillii* et *Maugeriæ,* ce qui portait le total général à dix-sept. On le considérait avec surprise, par l'idée qu'on s'était faite que ce genre de coquilles devait rester restreint, M. de Lamarck n'en ayant publié que quatre espèces. Depuis lors, les recherches dans les cinq parties du monde ont été si bien faites, se sont tellement multipliées, qu'on peut affirmer que ce genre se compose aujourd'hui de près de soixante espèces, dont cinquante environ appartiennent à la riche collection de M. de Férussac; sous peu ce naturaliste espère en publier le travail général. Dans ce nombre d'espèces variées, il est facile de penser qu'il en existe qui feront l'admiration des amateurs; mais ce qui est remarquable, c'est qu'aucune d'elles ne présente une forme aussi élevée, aussi conique, que celle dont je donne ici une figure que j'ai cru devoir adopter comme type de l'espèce parmi ses nombreuses variétés.

Cette hélicine est composée de six tours; le dernier est fort grand; les cinq appartenant à la spire sont disposés en forme de cône aigu; la bouche, demi-ovale, a son bord droit marginé; la place de l'ombilic est marquée par un

dépôt de matière testacée assez épais, qui donne de la force à la totalité du test. Sa couleur générale est jaune serin ; une zone violette assez large entoure la coquille jusqu'au sommet de la spire. Dans le bas du dernier tour, on remarque deux petits filets de même couleur ; mais sur le plus grand nombre des individus ces filets manquent.

La var. *b*, toujours à fond jaune serin ou citron, ne présente plus qu'une petite cordelette composée de points longs et violets.

La var. *c*, à fond complètement violet, est ornée de cette même cordelette ; mais alors les points sont de couleur plus foncée.

La var. *d*, à fond vert d'eau, porte la même fascie.

Enfin, on en trouve à fond jaune, violet ou vert de différentes nuances, sans aucune trace de zone ni de fascie.

L'opercule couleur marron, claire dans quelques parties, un peu plus foncée dans d'autres, est de matière cornée, et devient fort mince sur ses bords. Son centre ou point de départ est placé (*voyez* n° 1) ; son mode d'accroissement s'opère du n° 2 à 3, c'est-à-dire dans sa longueur, à la manière des Pourpres.

Habite le Mexique, d'où elle est rapportée pour la première fois en petite quantité, est en conséquence fort rare. Ma collection.

L'animal de cette coquille, qui vit chez moi depuis une couple de mois, ne ressemble en rien pour la tête aux deux espèces que figurent MM. Quoy et Gaimard, sous les n°s 1 et 6 de leur Planche XII du *Voyage de l'Astrolabe*. Dans l'une, les tentacules sont tellement à l'extrémité, qu'il y a union complète entre le corps et la tête, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de découvrir où elle prend naissance ; dans l'autre, au contraire, les tentacules sont placés de telle manière, que la tête forme juste la moitié du corps, et présente en petit l'image fidèle d'une tête de sanglier. L'espèce que je décris a des tentacules noirs, coni-

ques, assez larges à leur base, se terminant en pointe ; ensuite arrive un mufle arrondi, bien découpé, au-dessous duquel, et dans son milieu, on aperçoit la bouche qui prend à volonté un développement considérable, et qui présente une espèce de suçoir rétractile en forme de trompe : les yeux placés au côté extérieur des tentacules y adhèrent peu ; ils sont globuleux, vifs et très-noirs. A la mort de cet animal, que je conserve précieusement pour en observer les habitudes, je donnerai des détails anatomiques qui éclairciront un point de doute élevé depuis long-temps entre quelques naturalistes.

Duclos.
15 juin 1833.

Helicina *zephirina*, *Duclos*

Goutière sculp. *N. Rémond imp.*

POURPRE. PURPURA. *Lamarck.*

P. SANGUINOLENTE. *P. sanguinolenta.* Duclos.

P. testa ovato-acutissima, crassa, ponderosa, transversè striata; longitudinaliter striata; colore æneo et purpurascens; columella sanguinolenta, ornata pustulis minimis; apertura alba, cauda brevissima.

Long. 27 mill.

Coquille ovale, à spire très aiguë, composée de sept tours; épaisse, pesante, de couleur bronze, surmontée de pourpre, striée transversalement et costellée longitudinalement. Columelle chargée de petites pustules blanches sur un fond rouge vif couleur de sang; bord droit crénelé également sanguinolent; bouche blanche à l'intérieur, ornée dans sa partie antérieure d'une cordelette qui paraît tourner autour de l'axe de la coquille; queue courte. Il serait difficile de citer une pourpre plus riche en couleur, et qui caractérisât mieux la division à laquelle elle appartient, et que j'ai cru devoir établir sous la dénomination de *Pourpres costellées.*

Je n'en possède qu'un fort bel exemplaire, et le second que je connaisse, mais à l'état moins frais, appartient à la collection de M. Michelin.

Duclos.
Mai 1833.

POURPRE. PURPURA. *Lamarck.*

P. TRONQUÉE. *P. truncata.* Duclos.

P. testa ovata, ventricosa, crassa, ponderosissima, transversim sulcata, longitudinaliter rugosa, roseo-flavescente, spira brevissima acuta, apertura dilatata, labro intùs striato, columella lævigata.

Long. 64 mill.; larg. 49 mill.

Coquille ventrue, épaisse, fort pesante, dont les stries nombreuses d'accroissement et en forme de rides la rendent très-rugueuse, ornée sur son dernier tour de cinq grosses côtes arrondies, formant entre elles de larges sillons assez profonds; couleur jaune tirant sur le rose; spire courte et pointue; ouverture très large, bord droit tranchant, strié à l'intérieur, columelle lisse et concave.

Cette espèce, encore fort rare, que je n'ai pu étudier que sur trois individus d'une grande pureté, dont un appartient à la collection de M. Lajoie, fait partie de ma première tribu [1], à laquelle j'ai cru devoir donner le nom de *Pourpres sillonnées.*

Ma collection.

Habite le Chili.

Duclos.
1er juillet 1833.

[1] *Voy.* pour les caractères, *Annales des Sciences naturelles*, vol. 25, pag. 90.

1.

2.

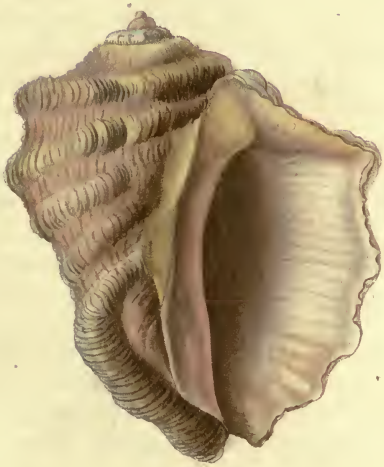

1. Purpura *sanguinolenta*, *Ducl*os
2. P_____ *truncata*, *Ducl*os

N. Rémond imp.

CONE. CONUS. *Lamarck.*

C. HIÉROGLYPHE. *C. Hieroglyphus.* Duclos.

C. testa cylindraceo-ovata, colore cinereo-violaceo, fasciis duabus variegatus niveis distantibus, lineis transversis granulosissimis minimis, spira convexo-acuta, maculata, apertura hiante, basi striata.

Long. 36 millim.

Cette espèce nouvelle n'est pas une des moins remarquables de la grande et belle série des Cônes, dont le nombre actuellement dépasse deux cent vingt. Sur un fond violet foncé couleur chocolat, on remarque deux facies blanches, composées à leur naissance de points irréguliers; puis, en s'étendant sur le dos du dernier tour, prenant diverses formes imitant assez bien certains caractères hiéroglyphiques, ou quelques portions de fleurs. Cette coquille est très finement cordelée sur toute sa superficie, et ses cordelettes sont chargées de petits tubercules arrondis dont l'extrémité est blanche. Les tours de spire, au nombre de sept, sont convexes et alternativement maculés de taches oblongues violettes et blanches. La bouche assez ouverte est teinte à l'intérieur de violet tendre, et sa base est finement striée.

M. Deshayes possède un Cône de cette espèce, mais petit et assez bien conservé; sa taille n'excède pas 22 millim.

Patrie inconnue, quoique tout fasse présumer qu'il vient de la Californie.

Duclos.
1er juillet 1833.

Conus *hieroglyphus*, *Duclos*.

tre p.t *Giraud sc.t* *N. Rémond imp*

BULIME. BULIMUS. *Lamarck.*

B. Cygne. *B. olorinus.* Duclos.

B. testa ventricoso-conica, fragili, tenuissima, diaphana, albida, longitudinaliter minutissimè striata, apice rosea, apertura ovata, patula labro acuto.

Long. 20 mill.; larg. 15 mill.

Coquille conique, ventrue, fragile, diaphane, toute blanche, et d'un blanc de lait, jusqu'à l'extrémité qui est de couleur rose; composée de cinq tours, dont le dernier sur quelques individus est globuleux, et sur d'autres un peu alongé. Stries d'accroissement très fines et nombreuses. Bouche ovale, assez ample; bord droit, tranchant; ombilic peu apparent et quelquefois complètement nul.

Cette jolie coquille a été rapportée du Chili par M. Gay, voyageur intrépide, connu par ses nombreuses découvertes et ses travaux.

Ma collection.

Duclos.
15 Juin 1833.

Bulimus *olorinus*, *Ducl*os.

Goutière sc. *N. Rémond imp.*

PORCELAINE. cypræa. *Lamarck.*

P. Trémeze, *C. Tremeza.* Duclos.

C. testa ovato-ventricosa, subrostrata, maculis roseis picta, striis minutissimis transversis : linea dorsali subimpressa : ventre convexiusculo striato.

Longueur 6 millimètres.

Très petite coquille, ventrue, légèrement rostrée aux deux extrémités, blanche, ornée de plusieurs taches de forme inégale et d'une couleur rose éclatante : striée transversalement. Les stries fines partant de l'intérieur de la bouche et se prolongeant sans interruption jusqu'au sillon dorsal, qui est peu apparent; ventre blanc, bouche fort étroite. Cette espèce, qui habite les Antilles, est une des plus jolies du genre.

Ma collection.

Duclos.
15 juin 1833.

Cypræa *tremeza*, *Duclos*.

brun sc.

N. Rémond imp.

PORCELAINE. cypræa. *Lamarck.*

P. Ésontropie. *C. Esontropia.* Duclos.

C. testa ovato-ventricosa, lutea vel cinnamomea; maculis rotundis albis æqualibus confertis. Lateribus albis castaneo-punctatis, spira concava, apertura alba et angusta.

Long. 33 mill.; larg. 21 mill.

Coquille voisine du *Cypræa cribraria*, avec lequel cependant on ne peut la confondre, et dont les caractères principaux sont d'être ovale, alongée, avec des bords blancs immaculés. Celle-ci, au contraire, est très ventrue, bombée, et ses bords, moins marginés, sont chargés de taches rondes, inégales en grosseur et de couleur marron; sa taille est aussi plus grande, et sa spire tout-à-fait enfoncée la fait paraître ombiliquée; la bouche est blanche, et les dents plus fortes et moins nombreuses.

Cette coquille, que je ne connais dans aucune collection française, est encore d'une rareté extrême; elle est certainement une des plus jolies du genre.

J'en possède trois exemplaires d'une grande fraîcheur.

Habite l'Océan Pacifique.

Duclos.
17 juillet 1833.

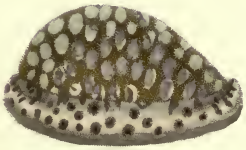

Cypræa *Esontropia*, *Duclos*.

Giraud sc. *Prêtre pinx.* *N. Rémond imp.*

PORCELAINE. CYPRÆA. *Lamarck.*

P. ÉGLANTINE. *C. eglantina.* Duclos.

C. testa ovato-cylindrica, flavo-virescente, characteribus fuscis inscripta, linea longitudinali simplici, lateribus carnicolor, violaceo guttatis, extremitatibus subviolaceis, dentibus minimis coloratis fulvis, rima angusta.

Long. 48 millim.; larg. 26 mill.

Espèce nouvelle rapportée de la Californie, ayant les plus grands rapports pour la coloration et les dessins du dos avec le *Cypræa arabica*, et présentant la même bouche que le *Cyp. Scurra*, c'est-à-dire ayant ses bords arrondis, et les dents petites et nombreuses. Les maculations des bords, plus petites et en plus grand nombre que dans la *Scurra*, sont de couleur violette, ainsi que les deux taches qui ornent chaque extrémité. Le caractère spécial de cette jolie coquille, et qui ne se rencontre dans aucune de ses congénères, est fort remarquable. Il consiste en une tache brune triangulaire placée à côté de la spire. Je n'ai encore vu que cinq exemplaires de cette espèce. Quatre appartiennent à ma collection ; le cinquième, à celle de M. Cuming, en Angleterre.

Sa taille ordinaire est de cinquante millimètres environ ; mais je possède un individu plus grand qui doit être le géant de l'espèce.

Duclos.
15 juillet 1833.

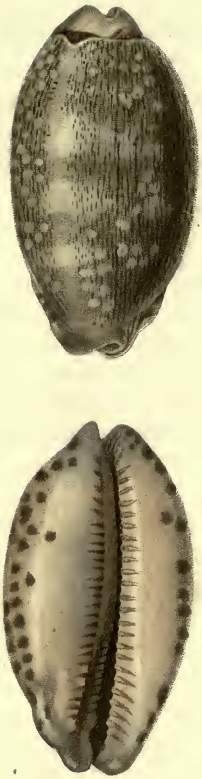

Cypræa *églantina*, *Ducl.s.*

aud sc.

N. Rémond imp.

STROMBE. STROMBUS. *Lamarck.*

H. SCALARIFORME. *H. scalariformis.* Duclos.

H. testa turrita, scalariformi, transversim striata et longitudinaliter costuluta. Colore fulva, immaculata, columella concava, fauce aurorea, labro intus striato.

Long. 22 mill.

Petite coquille turriculée, scalariforme, ornée de stries transversales extrêmement fines et chargée de petites côtes longitudinales : couleur jaunâtre sans aucune maculation ; columelle concave, striée dans toute son étendue, ainsi que l'intérieur du bord droit, qui est petit et tranchant. Bouche aurore. Rarissime. Habite les mers de la Chine.

Ma collection.

Duclos.

15 septembre 1833.

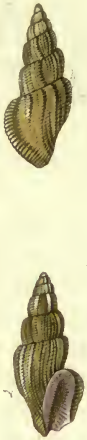

Strombus *Scalariformis, Duclos*

Giraud sc. *N. Rémond imp.*

MÉLANOPSIDE. MELANOPSIS. *Lamarck.*

M. Clémentine. *M. Clementina.* Michelin.

M. testâ turrito-subulatâ, lævi, longitudinaliter costatâ; anfractibus medio turgidis, ad suturas paulo elevatis; costis recurvis, infrà ultimum anfractum suprà carinam impositis; aperturâ basi truncatâ.

Long. de 95 à 100 millim.

Cette coquille fossile, que je dois à la générosité de M. Clément, membre de la Société de Géologie, auquel je la dédie, a été trouvée par lui dans des argiles dépendantes du grès vert des environs de Troyes. L'espèce de troncature qui est au bas de l'ouverture me la fait placer dans les Mélanopsides, quoique la *Melania heddingtonensis*, Sow., présente le même caractère; elle a de quinze à dix-huit tours, et sur chacun de huit à douze côtes disparaissant vers les sutures, lesquelles forment bourrelet. Jusqu'à présent elle paraît fort rare.

Habite..... fossile des argiles exploitées à Gérodot, département de l'Aube.

Mon Cabinet.

H. Michelin.

9 octobre 1833.

Melanopsis *Clementina*, *Michelin*

Mlle Noiret sc. N. Rémond imp

CAROCOLLE. CAROCOLLA. *Lamarck.*

C. ÉOLINE. *C. eolina.* Duclos.

C. testa orbiculata, supra leviter conica, sub-scabra ; subtus convexo-turgida , levigata ; imperforata , apertura triangularis , ornata quinque-plicata. Colore rufa.

Long. 14 mill.; larg. 26 mill.

Coquille des plus remarquables par sa fraîcheur et par sa forme générale qui ne permet pas de la distraire des Carocolles, quoique divers naturalistes aient pensé qu'elle pouvait former un genre à part. Elle est de couleur rouge légèrement teinte de jaune ; le dessus, un peu élevé , est formé de cinq tours et semble être revêtu d'une espèce d'épiderme velouté ; le dessous , fort convexe , est lisse ; la bouche triangulaire ornée du côté droit de trois plis en forme de lames, et de deux autres au côté gauche, se continuant sur la presque totalité du dernier tour ; la base de la bouche a un bourrelet en forme de dent , de couleur jaune.

Cette belle espèce appartient à madame Dupont, et fait partie de sa collection.

Duclos.
Juillet 1834.

Carocolla *eolina*, *Ducl*os.

Prêtre pt. François sc. N.Remond imp.

DAUPHINULE. DELPHINULA. *Lamarck.*

D. ADAMANTINE. *D. adamantina.* Duclos.

D. testa orbiculato-convexa, crassiuscula, sulcis longitudinalibus et transversis clathrata; colore fulva; apertura orbicularis cum crasso margine.

Long. 18 millim. ; larg. 20 mill.

Très-jolie petite coquille dont nous ne connaissons encore qu'un individu appartenant à la collection de M. *Rey;* cette espèce a quelque analogie avec un fossile de Dax et des environs de Bordeaux. Elle est sillonnée longitudinalement, et ses sillons sont traversés, dans le sens opposé, par de petites lames qui la rendent complètement gauffrée. Sa forme générale est ronde ; la spire légèrement conique et percée de part en part. Nous n'avons pu constater d'une manière positive si ce phénomène est l'état normal, ou s'il ne serait pas plutôt dû à un peu d'usure. Sa couleur est jaunâtre sur toute la superficie ; la bouche est ronde et ornée d'une large cravate finement striée et traversée par de fortes côtes.

Patrie inconnue.

Cette coquille a été trouvée dans un port de mer de la France et provient sans doute du lest de quelque navire arrivant des colonies.

Duclos.
Juillet 1834.

2.

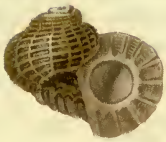

1.

3.

Delphinula *adamantina*. *Duclos*.

Prêtre p. *N. Rémond imp.* *François sc.*

CATILLE. CATILLUS. *Brongniart.*

C. PYRIFORME. *C. pyriformis.* Michelin.

C. testa oviformi, elongata, inflata, inæquilaterali, fragili; apice obliquo, uncato, intorto; rugis magnis, lævigatis, irregulariter undulatis; cardine laterali, gradatim sulcato.

Long. 9 millim.; larg. 7 mill.

Cette coquille a été trouvée dans le grès vert, par M. Clément-Mullet et moi, alternant avec des argiles dépendantes du *Gault*, et exploitée pour briques dans le département de l'Aube, à Gérodot, près Lusigny. Si l'on n'était parvenu à dégager la charnière, on aurait pu la prendre pour une huître ou une gryphée. Le test, en forme de poire, est très fragile et très mince, ce qui confirme l'opinion de M. Deshayes, que plusieurs coquilles de la craie ont perdu par la dissolution une partie de leur intérieur. Des stries concentriques d'accroissement largement ondulées la décorent à l'extérieur, et les sillons creux de la charnière vont en décroissant. Les crochets sont très recourbés et presque toujours brisés.

Ma collection.

H. Michelin.
Janvier 1834.

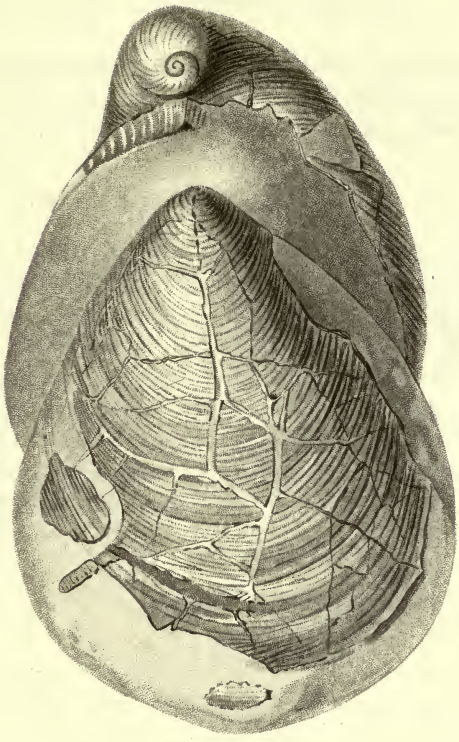

Catillus *pyriformis*, *Michelin*

François sc.

N. Rémond imp.

TORNATELLE. TORNATELLA. *Lamarck.*

T. LARME. *T. lacryma.* Michelin.

T. testa ovato-oblonga, transversim striata : spira conico-acuta, elongata; columella-biplicata; plica inferiore biloba; apertura crassa, intùs striata, subcanaliculata.

Long. 16 millim.; larg. 8 mill.

Cette coquille a été trouvée par M. Clément Mullet, dans les argiles du *Gault* de Géraudot, département de l'Aube. Elle rappelle au premier aspect, par la disposition des plis de la columelle, la *Tornatella solidula* de Lamarck; mais sa spire alongée atteint plus du tiers de sa longueur : elle est striée transversalement comme la plupart de ses congénères; mais elle en diffère par une espèce de petit sinus qui se trouve à la base de l'ouverture, au-dessous du pli inférieur de la columelle. Elle est fort rare.

Ma collection.

H. Michelin.
Avril 1834.

Tornatella *lacryma*, *Michelin*

François sc. *N. Rémond imp.*

CADRAN. solarium. *Lamarck.*

C. a collier. *S. moniliferum.* Michelin.

S. testa parvula, orbiculato-conoïdea, clathrata, ad periphœriam sulcatam, prope suturam granulata; umbilico angusto, crenis parvulis cincto.

Haut. 12 millim.; larg. 10 millim.

J'ai trouvé cette jolie coquille fossile dans les sables argileux dépendant du *Gault* de la commune de Géraudot (Aube), où M. Clément Mullet l'avait déjà rencontrée. Elle est cancellée, et les lignes qui bordent le haut et bas de chaque tour près des sutures sont d'une granulation plus forte, et en forme de collier. Il en est de même pour l'ombilic, qui est finement cancellé, sauf le bord supérieur.

Ma collection.

H. Michelin.
Avril 1834.

Solarium *moniliferum*, *Michelin*.

François sc. *N. Remond imp.*

AMMONITE. AMMONITES. *Lamarck.*

A. DE VELLEDA. *A. Velledæ.* Michelin.

A. testa subdiscoïdea; anfractu ultimo alios subtegente; dorso obtuso, rotundo; costis tenuibus, planis, ex umbilico ortis, simplicibus, creberrimis, continuis, undulatis, umbilicis angustis, minimis; apertura reniformi, oblonga.

Latit. testæ, 0,175 millim.; latit. anf. ult., 0,100 millim.; latit. anf. penult., 0,040 millim.; latit. apert., 0,075 millim.; long. apert., 0,065 millim.

Cette belle et rare espèce d'Ammonite, que Lamarck aurait classée dans les Orbulites, n'a encore été trouvée qu'une seule fois. Je l'ai rencontrée, avec M. Clément Mullet, à Gérodot, département de l'Aube, dans les argiles du *Gault* au dessous de la craie chloritée. Son aspect est celui d'un nautile comprimé. Elle est élégamment couverte de côtes nombreuses, ondulées et aplaties. Les sillons qui les séparent ne sont pas plus larges que les côtes, et sont plats dans le fond.

Cette coquille devait devenir fort grande, car l'individu que je possède annonce avoir eu au moins un tour de plus. Le test a près d'un millimètre d'épaisseur à l'ouverture.

Ma collection.

H. Michelin.
Mai 1834.

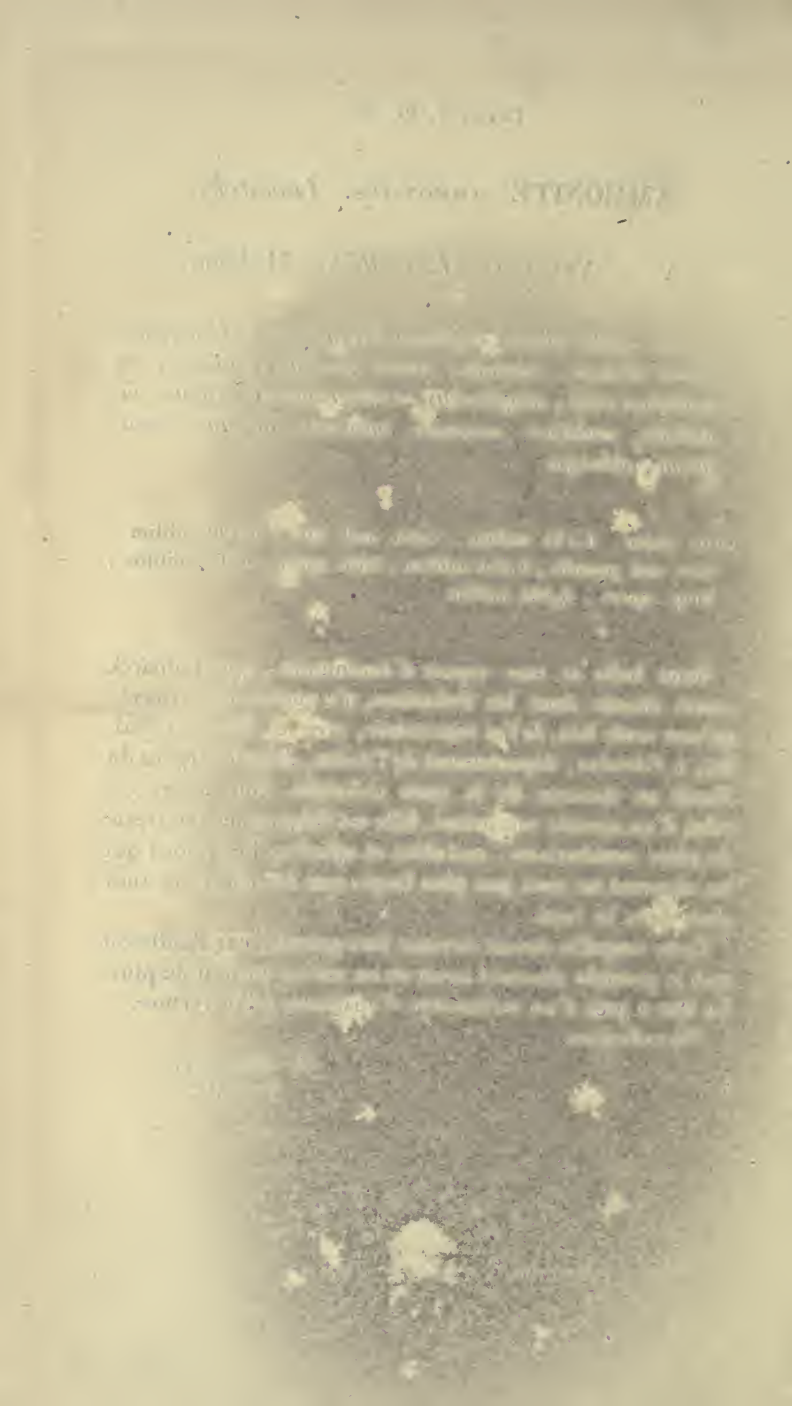

1/3 gr. n.

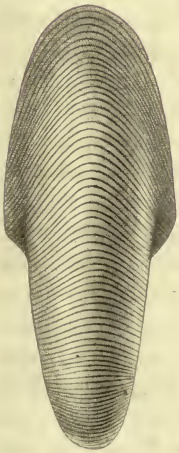

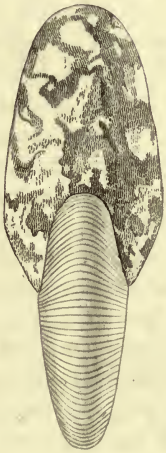

Ammonites *Velledæ*, *Michelin*.

Lebrun Sc. *N. Rémond Imp.*

OBSERVATIONS

Sur plusieurs Mollusques dont on ne connaissait que les coquilles, et description de ces Mollusques, et de quelques espèces inédites ou non figurées jusqu'à ce jour;

Par M. De Joannis,

Lieutenant de vaisseau au corps royal de la marine.

Si l'on considère la marche qu'a suivie l'étude de la conchyliologie depuis un siècle, on verra qu'elle a progressivement pris un développement qui l'a amenée de nos jours à faire partie tout-à-fait intégrante des sciences naturelles. Les coquilles ne sont plus maintenant de vains joujoux pour les enfants ou les ignorants; et l'homme sensé qui s'occupe de cette branche intéressante de la nature, voit dans un coquillage autre chose qu'une espèce de cône enroulé en spirale et couvert de couleurs plus ou moins brillantes; il y découvre une des productions les plus curieuses dans le règne animal. Je crois inutile ici de passer en revue les ingénieuses considérations de M. de Blainville sur l'organisation des mollusques, et la manière dont il aperçut un dépôt calcaire entre leur peau et leur épiderme; dépôt qui n'est autre chose que les coquilles que nous recevons dans nos collections sans trop nous inquiéter d'où elles proviennent, de quels animaux enfin elles sont l'ouvrage.

Le but que je me suis proposé, en entreprenant de dessiner et peindre avec leurs couleurs les animaux qui construisent les coquilles, est de rendre plus complète l'étude de la conchyliologie, en lui adjoignant des dessins et des descriptions toutes malacologiques. De cette manière, cette classe intéressante d'animaux ne sera plus seulement connue par les figures multipliées qu'on a faites de leurs tests, mais bien par la représentation exacte des animaux eux-mêmes au sein desquels les tests ont pris naissance. J'espère que le mé-

tier auquel je me suis voué, mon goût pour l'histoire naturelle, et le peu de dessin que je sais, me fourniront les moyens de mettre à la disposition de la science une foule de dessins de mollusques, et de documents sur les mœurs de ces animaux, qui, coordonnés plus tard, pourront servir à rectifier des classifications de genres et même de familles.

Les figures de cette première publication ne sont peut-être pas aussi complètes, comme détails, qu'il serait désirable qu'elles le fussent. La cause en est, qu'en faisant ces dessins je n'avais d'autre intention que celle de me rappeler les animaux que j'avais eus entre les mains, en en gardant des croquis dans mes cartons. Ce n'est qu'engagé par quelques amis et quelques savants distingués qui ont eu la complaisance de trouver ces croquis intéressants, que je me suis décidé à livrer au public le résultat de quelques instants de délassements à bord des bâtiments sur lesquels je naviguais alors.

Dans ces dessins l'animal a presque toujours été séparé de son test : pour y parvenir, je me suis ordinairement servi d'un étau dans lequel je saisissais les deux extrémités de la columelle de la coquille, et opérant une pression assez forte sur ces deux points, je voyais presque toujours cette même columelle se briser en plusieurs morceaux, et les tours de spires se séparer sans endommager en rien l'animal.

L. De Joannis.

Juin 1834.

TYLODINE. TYLODINA. *Rafinesque.*

T. CITRINE. *T. citrina.* Joannis.

Manteau de la grandeur de la coquille de manière à la tapisser intérieurement. Corps limaciforme gastéropode; tête analogue à celle des Aplysies; quatre tentacules, les deux postérieurs auriformes et plus longs que les antérieurs, qui sont frontaux, coniques, et très rétractiles; yeux sessiles et à fleur de peau, entre les deux tentacules postérieurs. (*fig.* 5.)

Bouche à lèvres verticales, assez épaisses, et se prolongeant en dedans où elles forment une poche membraneuse assez forte où se trouvent deux ganglions bilobés; langue très large et comme cornée, striée transversalement et très finement. Branchie en forme de fougère, flottante en arrière, dans le sinus formé par le corps et la coquille, sa racine fixée au-dessous de la coquille et du manteau, à peu près au 3/5 de la longueur totale à partir de la tête; pied large, assez épais, bordé tout autour de plis nombreux plus minces que l'épaisseur du pied, et servant d'appareil natatoire.

La partie antérieure du manteau (*fig.* 4), est épaissie en forme de croissant, un peu applatie dans la partie convexe de sa circonférence; cette partie épaisse est colorée en jaune et vert, tout le reste du manteau est assez mince et très ovale.

Coquille patelloïde (*fig.* 2-3), couverte d'un épiderme corné, très épais, et la débordant de toutes parts, non symétrique, souvent se recourbant un peu en arrière et de côté. L'angle au sommet très obtus; coquille irisée intérieurement dans tout le disque mais non au fond.

Je ne crois pas que cette Tylodine, que j'ai trouvée dans

la rade d'Athènes, soit la pointillée de M. Rafinesque, c'est pour cette raison que je lui ai donné le nom de Citrine, analogue à sa belle couleur jaune.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La Tylodine citrine avec son animal de grandeur naturelle.
2. Coquille vue en-dessus.
3. Coquille vue en-dessous.
4. Manteau, pour montrer la partie antérieure épaissie.
5. Tête vue en-dessus, pour montrer les tentacules et les yeux.

L. De Joannis.
Juin 1834.

1

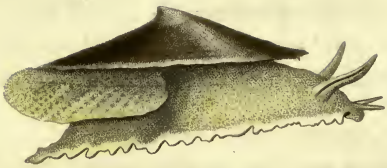

2

3

4

5

Tylodina *Citrina*, *Joannis*.

De Joannis P.t *Lebrun Sc* *N. Rémond Imp.r*

NATICE. NATICA. *Lamarck.*

N. GLAUCINE. *N. glaucina.* Lamarck.

Animal connu d'après la description de M. de Blainville. Je crois devoir cependant y joindre une légère observation au sujet de la forme de la tête, qui chez ces animaux est remarquable par son énorme développement et son aplatissement. C'est peut-être pour avoir vu des Natices mortes ou n'étant point dans leur état complet de liberté et de nature, qu'on a trouvé que la tête était échancrée en demi-lune dans sa partie antérieure; elle est au contraire toujours convexe et plus au moins saillante, quand l'animal lui donne toute son extension. La Natice glaucine ici figurée donne un exemple frappant de cet avancement de la tête. Elle marchait dans le moment où elle a été dessinée; le pli antérieur du pied est alors invisible, la partie postérieure du front se relève sur la coquille de manière à cacher de très petits yeux sessiles qui sont à la base des tentacules. Le lobe du pied portant l'opercule est ici très développé, et recouvre la majeure partie de la coquille; l'opercule se trouve caché profondément par ce lobe, qui est d'une nature très rétractile. Le pied, très développé, ressemble un peu à de la gélatine, et semble gonflé d'eau. Lorsqu'on saisit cet animal, les tentacules rentrent; le lobe recouvrant la coquille la laisse bientôt à nu en se contractant sur lui-même; le pied, dans ce premier moment, ainsi que la tête, restent comme inertes; mais bientôt le muscle de la columelle agissant, il force toute cette masse charnue à rentrer en dedans en la plissant comme un mouchoir saisi par son centre, et qu'on voudrait faire passer par un trou. L'opercule paraît alors et intercepte complètement le contact ex-

térieur ; dans cette opération, il s'égoutte une grande quantité d'eau, qui, je pense, était renfermée dans la cavité branchiale. Il est impossible de saisir aucun mouvement de reptation ; la partie antérieure de la tête se meut, dans la progression de cet animal, à droite et à gauche, comme organe de tact.

La couleur générale du corps de la Natice glaucine est blanche et transparente ; la tête est légèrement colorée en orangé, et porte un petit appendice lenticulaire à gauche, près de sa jonction avec le lobe recouvrant.

La figure est de grandeur naturelle.

L. De Joannis.
Juin 1834.

Natica *Glaucina*, *Lomarck.*

De Joannis P.t *Lebrun Sc.* *N Rémond Imp.r*

PATELLE. PATELLA. *Linné.*

P. PYRAMIDALE. *P. pyramidella.* Lamarck.

Les principaux caractères des Patelles sont très bien décrits dans M. de Blainville. Je ferai remarquer que la tête est très distincte dans cette famille, dont tous les individus ont la langue double, enroulée en spirale dans l'estomac ; l'extrémité libre étant à l'entrée de la bouche, le manteau qui tapisse le limbe intérieur de la coquille, et dont les découpures sont en rapport avec les apophyses de celle-ci, forme antérieurement une cellule par le moyen d'un pli, afin de permettre à l'eau d'entrer dans la cavité branchiale ; ce pli va s'attacher aux côtés du cou.

La bouche, transversale et placée en dessous, est munie de lèvres très distinctes et très contractiles ; l'animal a la propriété de plier sa tête en bas de manière à cacher sa bouche dans un pli rentrant qui se forme alors à la partie antérieure du pied. Les tentacules se croisent en travers sur le front. Les yeux ne sont pas tout-à-fait à leur base, mais un peu plus élevés, et portés par le tentacule même. Je dirai, du reste, que la manière de cacher la bouche et les tentacules n'est pas la même chez toutes les Patelles. La Patelle bleuâtre plie sa tête sur le pied même, et ses tentacules se couchent allongés de chaque côté.

La couleur du pied de la Patelle pyramidale est orangé, ainsi que son sac branchial, et cette teinte se reflète en général sur tout le reste du manteau, qui est d'une couleur bleue ou blanchâtre. La tête est violacée, le reste du corps vert-noir.

La fig. 1 offre l'animal de grandeur naturelle, et sorti de sa coquille. 2. Sa bouche vue en dessous. 3. Le même animal dans sa coquille.

L. De Joannis.
Juin 1834.

1

2

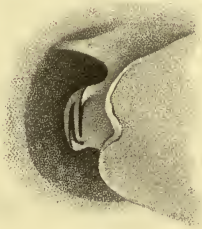

3

Patella *Pyramidata*, *Lamarck.*

De Joannis P.t *Lebrun Sc.* *N.Rémond Imp.r*

Magasin de Zoologie

Quatrième Année

Classe V
Mollusques

Planches. 39 à 54.

1834

Magasin
de
Zoologie

Quatrième Année

Classe V
Mollusques

Planches 39 à 54.

1834

[illegible]

SANTÉ [illegible]. *Lamarck.*

[illegible] *Lamarck.*

Suivant Bataville, l'animal des Sabots est [illegible] sous le rapport de la forme et de la proportion de quelques parties extérieures. Celui que nous [illegible] n'avait pas encore été observé; il [illegible] comme appendices [illegible], qu'un simple [illegible] peu long, implanté sur le bord du manteau, un peu en arrière. Sa couleur générale est d'un [illegible] marbré par [illegible]. Le manteau est très long, et s'il était [illegible], on pourrait croire [illegible], tandis qu'il n'est [illegible] que sur [illegible], et [illegible]. Les [illegible] du manteau sont d'un [illegible], qui est la couleur externe de l'opercule. Les [illegible] sont [illegible] longs.

[illegible]
[illegible]

SABOT. turbo. *Linné.*

S. scabre. *T. rugosus.* Lamarck.

Suivant Blainville, l'animal des Sabots est variable sous le rapport de la forme et de la proportion de quelques parties extérieures. Celui que nous donnons ici n'avait pas encore été observé; il ne présente, comme appendices latéraux, qu'un simple filament peu long, implanté sur le bord du manteau, un peu en arrière. Sa couleur générale est d'un brun-rouge marbré par zone et comme zébré. Le museau est très long, et s'il était exsertile, on pourrait croire que c'est une trompe, tandis qu'il n'est contracté que sur lui-même, et se plisse. Les bords du manteau sont d'un assez bel aurore, qui est la couleur externe de l'opercule. Les tentacules sont moyennement longs.

De Joannis.
Juin 1834.

Turbo *rugosum*, *Lamarck.*

De Joannis pinx. *Lebrun sc.* *N. Remond imp.*

POURPRE. PURPURA. *Bruguière.*

P. HÉMASTOME. *P. hæmastoma.* Lamarck.

Patrie, côte de Tunis. (Port-Farine.)

Animal parfaitement décrit dans M. de Blainville, mais non encore figuré d'après le vivant. L'organe mâle au côté droit du cou et sortant de dessous le manteau. Cet organe, très rétractile, est susceptible d'un très grand allongement. L'espèce ici figurée a le corps marbré de brun-rouge sur un fond jaunâtre. L'organe mâle est d'une teinte plus rouge; les bords du manteau sont d'un vert jaunâtre et livide. Les tentacules sont moyennement longs.

De Joannis.
Juin 1834.

Purpura *hæmastoma*, *Lamarck*.

De Joannis pinx. *Lebrun sc* *N. Rémond imp.*

ROSTELLAIRE. ROSTELLARIA. *Lamarck.*

R. PIED DE PÉLICAN. *R. pes-pelicani.* Lamarck.

Animal inconnu, d'après M. de Blainville. Tête sessile terminée en forme de museau, peu contractile, à l'extrémité duquel est une bouche ronde à lèvres simples, sans trompe; portant, en outre, deux tentacules longs, assez grêles, coniques, peu contractiles et assez éloignés, au pied externe desquels sont des yeux très visibles sur un léger renflement qu'ils y ont. Pied assez grand, pédonculé, sous-œsophagien, comme tronqué devant et pointu derrière, où s'attache en dessus un petit opercule onguiculé, à sommet submarginal, n'adhérant au pied que par sa moitié. Manteau très mince, lacinié en autant de parties que le bord droit de la coquille a de digitations. Les deux laciniures extrêmes formant des tubes. Peignes branchiaux, longs, étroits, et l'un auprès de l'autre, situés un peu obliquement sur le dos. Organe excitateur long, aplati, placé au côté droit du cou. L'anus dans et à l'entrée de la cavité branchiale. Le canal intestinal, adhérant au manteau, laisse une petite extrémité flottante au bout de laquelle est l'ouverture anale. Il y a absence de la trompe et présence de la langue; on trouve tout à l'entrée de la bouche une espèce de ganglion bilobé adhérant à la paroi inférieure, et sur l'arrière de cette partie une petite langue hérissée des deux côtés de petites aspérités couchées les unes sur les autres en arrière.

Je pense que cette considération de la langue doit faire sortir les Rostellaires de la famille des Siphonostomes, où M. de Blainville les avait placées provisoirement, et les faire rentrer dans celle des Angyostomes, dont elles présentent tous les caractères de forme. La tête, le pied et la partie antérieure du corps sont rouge et jaune pâle pointillé,

les branchies blanches, l'organe excitateur blanc. Le reste du corps varie avec les aliments. Le bord des lèvres est blanc, et cette bordure blanche remonte en pointe sur le museau.

Nota. Je pense que le tube gauche du manteau, qui correspond à la digitation postérieure de la coquille, donne passage à l'organe mâle.

Patrie, l'Archipel du Levant.

De Joannis.
Juin 1834.

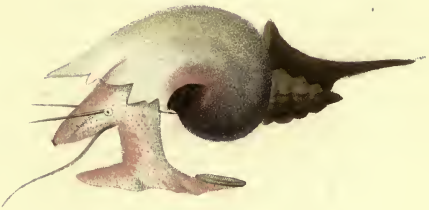

Rostellaria *pespelecani*, *Lamarck*.

De Joannis pinx *Lebrun sc* *N. Remond imp*

VÉNUS. VENUS. *Linné.*

V. ROSALINE. *V. rosalina.* Rang.

Description. L'animal de cette Vénus est un peu translucide et d'une blancheur uniforme; c'est à son test seul que nous empruntons les caractères de l'espèce que nous proposons; il est épais, de forme à-peu-près arrondie, et faiblement comprimé latéralement. Les sommets sont petits, fort peu saillants et à peine séparés; la surface extérieure des valves est ornée de nombreuses côtes concentriques, au nombre de trente environ dans l'âge adulte, régulières, serrées, moins cependant aux approches du sommet que vers le milieu; aplaties, faiblement sinueuses en avant, un peu anguleuses en arrière, où plusieurs d'entre elles se terminent par des appendices irréguliers, comprimés, et plus ou moins saillants. Sa couleur la distingue plus particulièrement des autres espèces; elle est d'un blanc rosé interrompu par quatre grands rayons roses qui s'étendent du sommet au bord inférieur en s'élargissant, et dont l'un, le postérieur, est moins apparent que les autres; et par quatre taches brunes allongées, transverses, embrassant seulement huit à dix côtes, et dont l'une, qui est également la postérieure, est beaucoup plus étroite que les autres. A l'intérieur, les valves sont blanches et présentent presque toujours une tache violacée nébuleuse vers la partie supérieure. La charnière se compose de trois dents d'une part comme de l'autre; sur la valve droite, la dent du milieu est en forme de prisme triangulaire sub-bifide au sommet, et celles qui l'avoisinent de chaque côté, lamelleuses et d'inégale longueur. Sur la valve gauche, la dent du milieu est peu élevée, non plus que celle qui l'avoisine en arrière, et qui est allongée et lamelleuse; mais il n'en est

pas de même de celle d'en avant, qui est un peu comprimée et très haute. Le bord intérieur de la charnière est nuancé de pourpre en arrière; celui des valves est faiblement crénelé; les impressions musculaires sont bien marquées et un peu jaunâtres; l'impression paléale étroite, et son excavation petite.

Dimension. La dimension moyenne des individus que nous avons recueillis, et qui diffèrent d'ailleurs peu entre eux, est de 25 millimètres pour l'épaisseur, 42 pour la longueur, et 38 pour la hauteur.

Habitat. La V. rosaline, l'une des espèces les plus rares de ce genre, habite la rade de Gorée, sur la côte occidentale d'Afrique. Nous n'avons pu nous la procurer qu'en jetant la drague aux environs de la pointe nord de cette île, par une profondeur de 8 à 14 brasses d'eau. Le fond sur lequel elle vit est formé d'un sable parfois noirâtre recouvert d'une grande quantité de débris de coquilles, et particulièrement de groupes brisés de *balanes*.

Observations. Cette charmante coquille, qu'Adanson n'avait point trouvée à la côte d'Afrique, malgré ses longues et scrupuleuses recherches, nous a présenté les mêmes caractères de coloration dans tous les individus que nous avons recueillis; aussi n'avons-nous pas dû balancer à la décrire comme espèce distincte. Elle n'offre pas de variété bien remarquable; cependant il est des individus qui, avec la même disposition de rayons et de taches, se montrent plutôt fauves ou roussâtres que rosés.

L'animal de la Vénus rosaline est d'un goût agréable.

Explication de la planche. La V. rosaline représentée à l'extérieur avec le détail de sa charnière sur les deux valves.

Rang.

Août 1834.

1

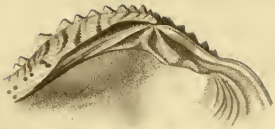

a

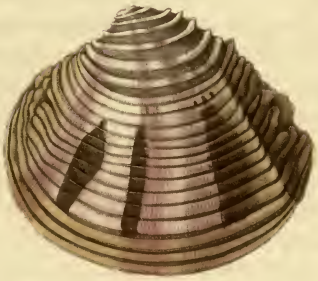

b

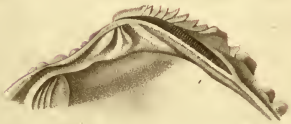

Venus *rosalina*, *Rang*.

Rang pinx. *Forget sc.* *N. Rémond imp*

ASCIDIE. ASCIDIA. *Linné.*

A. PAPILLEUSE. *A. papillosa.* Gmelin.

Tethyum coriaceum, Bohadsch, p. 130, tab. 10, f. 1.
Ascidia papillosa, Gmel.
Encycl., pl. 62, f. 10.
Cuvier, *Mém. du Mus.*, 2 p. 28, pl. 2, f. 1-3.
Lamarck, t. 3, p. 125.

Description. Ce mollusque, dont on n'a encore donné que quelques figures imparfaites et en noir, est muni d'une enveloppe épaisse et coriace, ovale ou en forme de massue. Il se fixe verticalement par sa base, qui est souvent un peu étroite, mais qui présente un disque ou pied aplati. A sa partie supérieure, qui est arrondie, il montre deux mamelons ouverts à leur extrémité, et dont l'un, qui est terminal puisqu'il occupe précisément le sommet, sert à transmettre l'eau dans les branchies; tandis que l'autre, qui est plus bas et latéral, sert aux déjections excrémentitielles. La surface extérieure est d'un beau rouge vif et velouté; elle est couverte d'une infinité de petites aspérités rudes au toucher, inégales et hérissées de papilles fines. La base est un peu jaunâtre et plus unie.

Dimension. La longueur de l'individu que nous avons figuré est de 70 millimètres, et sa largeur de 25 à 30.

Habitat. Elle a été observée par Bohadsch, sur la côte de la mer Adriatique, et nous l'avons trouvée sur la rade de Toulon, où elle vit isolée, fixée aux pierres à une faible profondeur d'eau.

Explication de la planche. A côté de la figure de

l'Ascidie papilleuse, telle qu'elle est dans son état parfait, nous avons représenté une portion de sa surface grossie, pour indiquer les aspérités et les papilles qui la hérissent.

Rang.
Août 1834

Ascidia *papillosa*, *Gmelin*.

CLÉODORE. CLEODORA. *Péron.*

C. BOURSE. *C. balantium.* Rang.

Genre *Balantium* des Anglais.

Description. L'animal de cette espèce de Cléodore, la plus grande de toutes celles que nous connaissons, est muni de deux nageoires bilobées ovales, sub-diaphanes et légèrement rosées; ainsi que d'un lobe intermédiaire assez petit et un peu jaunâtre. Sa bouche, indiquée par un petit triangle au milieu de l'espace que laissent entre eux ce lobe et ces nageoires, est très visible au premier aspect à cause de sa couleur noire, de même que l'œsophage, et toute la masse des viscères colorés de pourpre et de brun foncé, qui se montrent à travers la transparence du manteau et de la coquille.

Le test est extrêmement mince, fragile, vitré, brillant, en forme de gaîne droite, comprimé, formé de deux lames réunies de chaque côté, arquées de gauche à droite de manière à laisser entre elles le vide que doit remplir l'animal. La courbure de ces deux lames n'est pas la même; l'une, celle qui correspond à la partie dorsale du mollusque, mais qui lorsqu'il nage est toujours en dessous, présente dans sa courbure trois sinuosités qui produisent à l'extérieur trois côtes longitudinales divergentes du sommet, tandis que la lame ventrale ne montre aucune de ces côtes, parce qu'elle est régulièrement bombée. Le sommet est très aigu, et se recourbe assez brusquement du côté de la lame dorsale; l'ouverture est grande, transverse, allongée et anguleuse de chaque côté; les bords des deux lames dorsale et ventrale sont arrondis en avant, l'une d'elles, la première, étant plus avancée que l'autre; ce qui fait que l'ouverture

est oblique; caractère qui appartient à toutes les Hyales et à toutes les Cléodores proprement dites. La surface extérieure de cette élégante coquille est fortement et régulièrement striée en travers.

Dimension. La longueur de l'exemplaire que nous possédons, le seul qui ait encore été trouvé dans toute son intégrité, est de 25 millimètres sur une largeur de 15.

Habitat. La C. bourse avait déjà été trouvée par les Anglais dans les mers du Congo, et la seule figure qui en a été donnée est mauvaise, parce qu'elle a été faite sur un individu imparfait; nous venons de la trouver dans le golfe de Guinée, proche le cap de Palme. Elle paraît, du reste, extrêmement rare.

Observations. Dans notre Monographie des Ptéropodes, nous plaçons cette espèce de Cléodore à la fin du premier sous-genre, comme faisant le passage au suivant, les Créseis, par la Créseis vaginelle, avec qui elle présente des rapports frappants.

Explication de la planche. La figure supérieure représente le Cléodore bourse, avec son animal au moment où, ayant acquis tout son développement, il se meut; la figure inférieure présente la coquille seule et de profil, pour montrer son épaisseur et la courbure de son sommet.

Rang.
Août 1834.

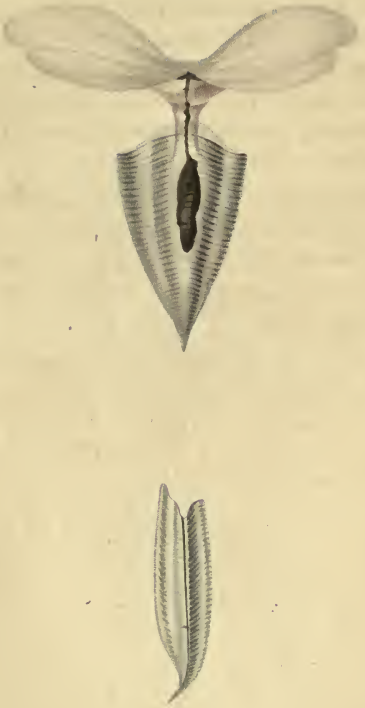

Cleodora *balantium*, *Rang*.

Rang pinx. *Forget sc.* *N. Raimond imp.*

CASQUE. cassis. *Bruguière.*

C. canelé. *C. sulcosa.* Lamarck.

Bien que je considère les Casques comme de véritables Entomostomes, ces animaux présentent cependant des différences notables. Les tentacules sont d'abord tout-à-fait aplatis; l'organe mâle, qui est très développé, se reploie en arrière et entre profondément dans la cavité branchiale; de plus, la trompe ne sort pas d'une bouche à lèvres sessiles; ces lèvres semblent prolongées de manière à en faire un petit tube proéminent; c'est un rapprochement avec le museau des Cérites et des Colombelles. L'opercule ensuite présente une radiation qui ne ressemble en rien aux opercules onguiculés.

Dans l'espèce figurée, le corps est d'un bel aurore, les bords du manteau participent à cette teinte, mais elle y est moins foncée. Le pied et l'organe buccal sont d'une teinte plus forte encore, mais plus rouge. Le muscle adducteur est d'un beau blanc.

De Joannis.
Juin 1834.

Cassis *sulcosa*, *Lamarck*

De Joannis pinx. *Lebrun sc.* *N.Rémond imp.*

FASCIOLAIRE. FASCIOLARIA. *Lamarck.*

F. DE TARENTE. *F. tarentina.* Lamarck.

Animal des Fasciolaires inconnu, d'après M. de Blainville. Patrie, l'Archipel du Levant. Corps ovale, spiral en dessus, enveloppé dans un manteau dont le bord droit est tout uni, c'est-à-dire sans lobures ni laciniures, le bord gauche se prolongeant de manière à former un canal ouvert par un côté occupant le tube qui termine la partie antérieure de la coquille, et servant à l'introduction de l'eau dans la cavité branchiale. Pied ovale, sous-trachélien, assez court, et muni d'un sillon horizontal dans sa partie antérieure. Tête sessile; yeux à la base et sur le tranchant externe de deux tentacules obtus, coniques, aplatis, contractiles, assez courts et réunis à leur base interne. Bouche pourvue d'une très longue trompe exsertile et extensible, garnie à son entrée d'un ganglion bilobé, d'où part une langue molle de presque toute sa longueur, et qui va s'attacher à son origine. Cette langue, presque cylindrique et fixée à ses deux extrémités, est sans aucune aspérité, et est garnie sur les côtés, à partir du ganglion, d'un stylet longitudinal d'une matière subcornée qu'on peut séparer avec un peu de soin. Peignes branchiaux inégaux. Anus au côté droit dans la cavité branchiale. Terminaison de l'oviducte, vers le milieu de la cavité branchiale, à droite et près de l'anus. Appendice excitateur mâle, presque sur le dessus du cou, un peu à droite; il est presque conique, un peu aplati et fort long. Couleur de la partie antérieure du corps et de l'organe mâle, d'un beau rouge vif. Yeux noirs; bord externe du manteau du même rouge que le corps, se fondant par une teinte aurore avec la couleur blanchâtre du reste du manteau.

De Joannis.
Juin 1834.

Fasciolaria *tarentina*, *Lamarck*.

De Joannis pinx. *Lebrun sc.* *N. Rémond imp.*

MONODONTE. MONODONTA. *Lamarck.*

M. FRAISE. *M. fragarioides.* Lamarck.

Animal parfaitement décrit dans M. de Blainville. La couleur de l'espèce ici figurée est d'un bleu céleste, un peu éteint et ardoisé; les appendices latéraux, en forme de feuillets, et qui sont immédiatement au-dessous du manteau, sont d'une teinte légèrement orangée et bordée du même bleu que le corps. Les tentacules sont très minces et très agiles dans tous les sens.

De Joannis.
Juin 1834.

Nota. C'est par erreur que la planche porte le nom de *Trochus fragarioides.*

Trochus *fragaroides*, *Lamarck.*

De Joannis pinx *Lebrun sc* *N. Rémond imp*

HÉLICE. HELIX. *Linné.*

H. déprimée. *H. desidens.* Rang.

Long. ou haut., 7 mill.; larg. 16 mill.

Animal d'un noir un peu roussâtre; les tentacules supérieurs roux; le pied pâle. Coquille de forme lenticulaire, fortement carénée, à spire très surbaissée et presque aplatie, de quatre tours et demi, ombiliquée; ayant la bouche arrondie, large, à bords renversés; munie d'un épiderme épais, jaune un peu foncé; hispide dans le jeune âge; peristome blanc.

Nous avons rencontré cette espèce à la partie moyenne de la montagne Pelée, à la Martinique, où elle vit sous les feuilles mortes dans les bois. La disposition régulière des petits poils dont elle est hérissée dans le jeune âge, la rend très remarquable.

Rang.
21 mai 1834.

Helix *desidens*, *Rang.*

Lebrun sc. *N. Remond imp.*

HÉLICE. HELIX. *Linné.*

H. A DENT DORÉE. *H. auridens.* Rang.

Long. ou haut., 5 à 6 mill.; larg., 11 à 15 mill.

Animal noir, avec quelques reflets roussâtres; tentacules également noirs, mais un peu roux à leurs sommets; pied noirâtre. Coquille mince, fragile, comprimée, à spire aplatie, de quatre tours et demi; à épiderme mince et d'un brun presque noir; l'ombilic petit; la bouche assez grande, subtrilobée par la présence de deux dents à base élargie: l'une vers le milieu du bord, et de couleur un peu dorée; c'est la plus grosse : l'autre plus petite, et assez près de l'ombilic. Le bord renversé; la surface extérieure hérissée de gros poils, surtout dans le jeune âge.

Cette espèce, que nous venons de découvrir un peu au-dessous de la zone moyenne de la montagne Pelée, où elle vit dans les bois sous les troncs renversés, est très remarquable par les gros poils dont elle est hérissée, surtout dans son jeune âge (fig. *a*), et dont elle conserve presque toujours quelques traces. Ces poils, de forme conique, sont rangés à des distances égales sur des lignes transversales, et sont, par l'arrangement de ces mêmes lignes entre elles, disposés en quinconces (fig. *b*. *c*.).

La fig. *d* représente l'individu adulte vu en dessous.

Rang.
20 mai 1834.

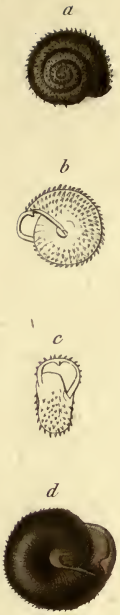

Helix *auridens*. *Rang*.

Lebrun sc. *N. Remond imp.*

AGATHINE. ACHATINA. *Lamarck.*

A. DE SAULCY. *A. Saulcydi.* Joannis.

Long. 7 décim.; larg. 5 décim.

Coquille assez solide, ovoïde; les tours de spire très bombés et légèrement coordonnés à la suture : les premiers imitant un mamelon ; le dernier tour aussi grand que tous les autres réunis. Surface extérieure rugueuse par les stries d'accroissement, qui sont assez irrégulières. Deux légers sillons décurrents dans la partie inférieure du ventre, et s'étendant jusqu'à la bouche. Celle-ci ovale; le bord columellaire excavé anguleusement; la columelle tronquée, et cependant comme raccordée avec le bord droit, qui est sans bourrelet et non tranchant. Un léger sinus à la jonction de ce bord avec le dernier tour de spire. Coloration en deux bandes décurrentes sous ce dernier tour. La supérieure, brun violâtre, assez foncé, entrecoupé de fascies fauves. L'inférieure, d'un blanc jaune nuancé de bleu, et comme piqueté avec des lignes brunes onduleuses et transverses. Le second tour sans bandes apparentes, et fascié de violet rougeâtre. Les cinq derniers tours, d'un blanc sale, avec quelques bandes jaunâtres espacées. Entrée de la bouche, d'une teinte fauve foncée.

Patrie, l'île du Prince (golfe de Guinée).

Cette coquille est remarquable par son mamelon, qui ne se voit dans aucune autre spire d'Agathine, et par son aspect qui la rapproche des Bulimes.

L'individu examiné était couvert de cicatrices.

DE JOANNIS.
Septembre 1834.

Achatina *Sauleydi*. *Joannis*

Lebrun sc.

N. Remond imp.

COLOMBELLE. COLUMBELLA. *Lamarck.*

C. étoilée. *C. rustica.* Lamarck.

Animal imparfaitement connu, d'après M. de Blainville.

L'animal des Colombelles est à peu près semblable à celui des Pourpres, avec cette différence que leur siphon branchial les rapproche des Buccins; mais la position des yeux plus haut que le milieu des tentacules, comme le comporte fort bien l'ouvrage de M. de Blainville, les éloigne de ces derniers, qui les ont sur un renflement de la partie inférieure de ces mêmes organes. Il faudrait donc considérer les Buccins proprement dits comme le passage des siphonostomes aux entomostomes, et reporter les Colombelles dans cette dernière famille. L'espèce représentée a le corps d'un chamois bleuâtre. L'organe mâle, non replié au côté droit du cou, sort de dessous le manteau, comme chez les Pourpres. L'opercule est à sommet marginal, onguiculé, comme chez les entomostomes.

Patrie, toute la Méditerranée.

De Joannis.
Septembre 1834.

Columbella *rustica*, *Lam.*

De Joannis del. *Giraud sc.* *N. Rémond imp.*

CÉRITE. cerithium. *Bruguière.*

C. goumier. *C. vulgatum.* Lamarck.

Animal bien connu, d'après la description qu'en donne M. de Blainville. On retrouve dans le dessin de cet animal le mufle proboscidiforme de la description, et l'on doit remarquer que les Colombelles participent un peu de cette organisation de la tête, ce qui est encore un point de plus qui les rattache aux entomostomes. L'espèce ici figurée, qui est ou la jeunesse ou une petite variété de la Cérite goumier, a le corps antérieurement d'un vert pré assez agréable. Je ne parle jamais de la coloration du reste du corps, parce que celles des entrailles et du foie varient avec les localités et les aliments.

Patrie, toute la Méditerranée.

De Joannis.
Septembre 1834.

Cerithium *vulgatum*, *Lam.*

TONNE. DOLIUM. *Lamarck.*

T. CANNELÉE. *D. galea.* Lamarck.

Patrie, la Méditerranée. Corps ovoïde; pied sous-trachélien, fort large et fort épais, muni d'un sillon horizontal à sa partie antérieure; la partie supérieure de ce sillon est très dilatée et fortement plissée. Opercule nul, sans aucune trace ni rudiment d'un semblable corps. Bouche garnie d'une grosse trompe, portant à l'intérieur une langue armée de plusieurs rangs de forts crochets; deux tentacules coniques complètement rétractiles à volonté. A la partie externe de leur pied se trouve un pédicule assez rétractile, à l'extrémité duquel est chaque œil, qui est petit et d'une couleur peu tranchée. Les tentacules, assez éloignés entre eux, implantés de chaque côté de l'origine de la trompe. Manteau à bords simples, sur lesquels sont tracées des cannelures bien marquées, et portant à gauche en dedans un appendice formant un canal qui tapisse l'intérieur du tube terminal de la coquille, servant à l'introduction de l'eau dans la cavité branchiale. Organe générateur mâle excessivement rétractile; cet organe est bilobé de droite à gauche et percé d'un trou à son extrémité, d'où l'on voit sortir un stylet blanchâtre, conique, très pointu, et de consistance charnue. On remarque au bord, et dans toute la partie antérieure et extérieure de cet organe mâle, une espèce de sillon qui le ferait ressembler à deux moitiés collées ensemble. Ce canal se prolonge tout le long d'un cordon fort gros et saillant, qui, après avoir parcouru le côté droit du cou, va se rendre dans la cavité respiratrice; la partie flottante et libre de cet appendice mâle est à droite du cou, tout-à-fait en dehors du manteau. Trompe armée antérieurement et intérieurement de chaque côté par une

plaque cornée de forme ovalaire, ayant en avant un crochet recourbé en dehors; peignes branchiaux inégaux; anus dans la cavité branchiale à droite; oviducte, chez la femelle, à côté du canal intestinal, dans la cavité blanchiale à droite. Les œufs s'y rendent sous la forme de quatre colonnes adossées les unes aux autres; ces œufs sont ovalaires, un peu comprimés. Malgré la grande différence qui existe chez les Tonnes dans la position des yeux, eu égard aux autres entomostomes, ces animaux n'en appartiennent pas moins certainement à cette famille. J'en ai conservé de vivantes dans l'eau pendant fort long-temps, et j'ai été à même de vérifier des milliers de fois que leur tube branchial est à nu et sert au tact. Il me semble seulement qu'on devrait transposer leur place avec les Cérites, qui se rapprochent davantage des Pourpres, dont la position est bien exacte.

De Joannis.
Septembre 1834.

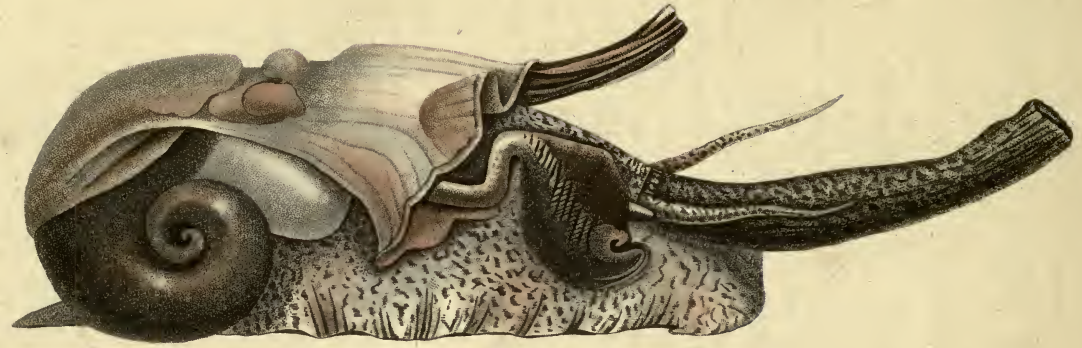

Dolium *galea*, *Lamarck*.

De Joannis p.t

Lebrun sc

N. Rémond imp.

MÉSODESME. MESODESMA. *Deshayes.*

M. de Jaurès. *M. Jauresii.* Joannis.

Long. 4 décim.; haut. 27 mill.; épaiss. 17 mill.

Coquille assez épaisse, épidermée, couverte de rides produites par les stries d'accroissement; équivalve très inéquilatérale, fortement tronquée en arrière (à la manière de quelques Donaces); la partie inférieure du limbe légèrement sinueuse; ligament postérieur externe se prolongeant à l'intérieur, et y occupant le fond d'un cuilleron cardinal et très profond. Deux dents subcardinales obliques, striées transversalement sur la valve gauche, et portant à leur pied une fossette oblongue, striée en dedans sur la droite. La dent antérieure plus allongée que la postérieure, et soutenue en dessous par un épaississement du test. Deux impressions musculaires, submarginales, réunies par une ligule paléale étroite, et portant un petit sinus semi-circulaire en arrière.

Patrie, l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

A l'époque où l'on décrit cette coquille, on ne l'avait encore que privée de son épiderme, et en partie dégradée par l'action des eaux. Elles pendaient en grappes à des fucus qui s'étaient implantés dessus. Cette agglomération en grappes n'existe point évidemment dans leur état vivant.

De Joannis.
Octobre 1834.

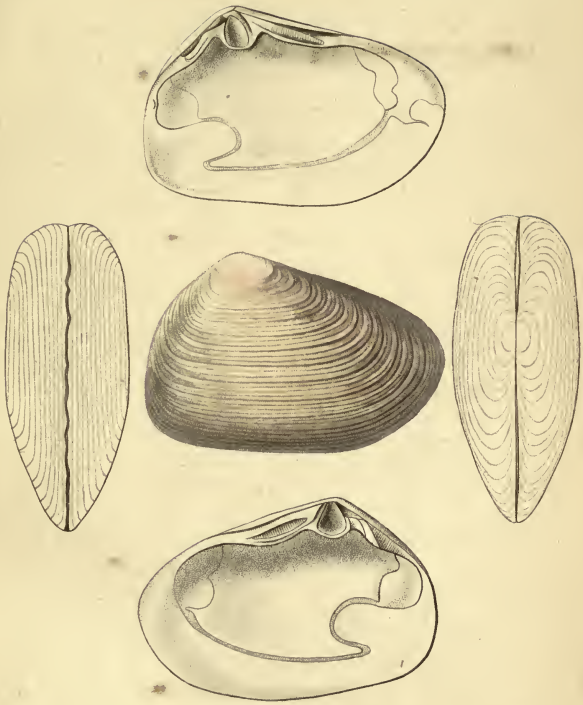

Mesodesma *Jauresii*, *De Joannis*

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

132
3 pat